Ville d'Erbray



Le Mag'

Janvier 2024



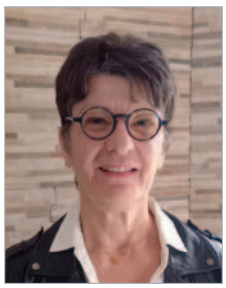
Sommaire

Vie municipale 2
Principaux tarifs 2024 15
CCAS 16
Vie scolaire 18
Un peu d'histoire 23
Quelques délibérations clés 28
Vie associative 30
Intercommunalité 40
Le mot de votre député 43
Artisans & commerçants 44
État civil 47
Numéros utiles 48

Magazine municipal

Directeur de publication : Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire
Rédaction : Lucie PAUL, chargée de communication
Crédits photos : François JAUNAY, JFly (Facebook : JFly), Jean-François MOUSSEAU, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval, les associations, écoles, agents et élus.
Graphisme/Mise en page : Cécile, Dessine @ Dessein

Imprimé à 1350 exemplaires
sur papier issu de forêts gérées de façon responsable et de sources contrôlées



Erbréennes, Erbréens, Chers Amis,

Chaque début d'année, nous voulons souhaiter le meilleur autour de nous mais nous restons conscients des réalités du monde.
La Paix ne fait qu'affirmer sa fragilité à l'image du sacrifice des populations civiles. Les éléments climatiques extrêmes sévissent régulièrement et font tristement l'actualité. Aussi l'affaiblissement de la croissance économique présente un défi au quotidien pour tous et la solidarité envers les plus démunis devient difficile.
Aujourd'hui dans ce contexte politique, interrogeons nous sur les mesures à notre portée, mobilisons nos complémentarités et la force de l'exemple pour que la notion de bien commun retrouve sa place dans notre paysage social.

En préservant celui-ci, nous défendons le fait de rendre accessible à tout un chacun, la santé, l'éducation ou un cadre de vie sécurisé et apaisé. Soyons confiants en nos véritables ressources dans cette période de transition !

L'année 2023 a vu la reprise en gestion directe de la restauration scolaire. Ce projet est dans la continuité de la démarche environnementale dans laquelle la Mairie , nos agents et les équipes pédagogiques de nos deux écoles se sont inscrits.
La dynamique et la qualité autour de ce service sont au rendez-vous !

Le Zéro Artificialisation Nette imposé à l'échéance 2050 et dès aujourd'hui la réduction de 50 % de nos surfaces urbanisables a contraint l'équipe municipale a des choix difficiles dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme.
Notre mission est cependant d'anticiper, de prévoir au plus près les besoins de la population et d'imaginer notre commune dans quelques années à moyen comme à long terme.
C'est dans cet objectif que les élus accompagnés par le Conseil architecture urbanisme environnement réfléchissent sur le projet « Cœur de bourg ».

L'accueil de nouveaux habitants ne pourra se faire sans offre diversifiée d'habitat et la projection du futur lotissement communal, la Pommeraie est envisagée dans ce sens.
Le recensement de la population qui interviendra du 18 janvier au 17 février permettra une appréciation plus ciblée des besoins.

Je tiens à saluer le travail des bénévoles d'associations, des professionnels, des enseignants, de l'ensemble du personnel municipal, des élus, qui par leur investissement, contribuent à l'attractivité de notre territoire.

En attendant de vous accueillir à la cérémonie des vœux, le samedi 13 janvier,
le Conseil municipal se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Isabelle DUFOURD-BOUCHET
Maire d'Erbray



2023

Le Conseil municipal

Absents sur la photo : Bénédicte NEVEUX, Cédric HUREL, Ludivine GUIBRETEAU, Yves-Antoine CHERHAL.
Thibault SAURISSE a été remplacé par Coralie MUSTIERE en novembre 2023.

Vie municipale

Aire de jeux
L'Arborosa – 2023



La commission

Enfance, Jeunesse / Vie scolaire

La mise en place de la cuisine centrale est le fait marquant de l'année pour la commission Enfance Jeunesse et Vie scolaire.



Nous employons effectivement ce terme, parce qu'elle n'a pas pour unique but la fabrication des repas pour les élèves de la commune. En effet, elle produit également pour les enfants du Petit-Auverné, le centre de loisirs d'Erbray ainsi que l'association des ainés tous les jeudis.
L'ensemble de ces prestations aboutira à l'élaboration d'**environ 38 000 repas** de septembre à juillet.

La commission a travaillé sur les budgets alloués à nos deux écoles dans l'intérêt et les besoins de chacun.

Nous tenons à remercier nos agents pour leur implication et leur capacité à s'adapter aux nouvelles conditions de travail suite à ces différentes modifications.

Avec David GANDUBERT, notre Chef et Betty POMMIER, notre Second





Betty POMMIER
a travaillé de 1998 à 2009 pour l'association gestionnaire de la cantine d'Erbray et depuis 2009 elle est adjointe d'animation territoriale et aujourd'hui second de cuisine.

David GANDUBERT

Après un BEP, puis un BAC pro Hôtellerie Restauration option cuisine obtenu en 2006 au Lycée Étienne Lenoir, j'ai été cuisinier pendant 7 ans à l'hôpital de Pouancé puis 4 ans et demi à la maison de retraite de Moisdon-La-Rivière.

En 2017, j'ai postulé pour un poste de second de cuisine pour le groupe Sodexo qui est une société de restauration, en 2019 celle-ci m'a permis de devenir chef de cuisine.

En 2023, j'intègre la municipalité d'Erbray, avec un gros challenge : maîtrise de l'approvisionnement local et bio tout en respectant l'équilibre budgétaire.

« La priorité est de confectionner des repas sains et équilibrés, de faire découvrir des nouveaux goûts sans oublier de faire plaisir aux enfants. Nous les sensibilisons au gaspillage alimentaire. »



Semaine du goût
19 octobre 2023

La commission
Vie locale / Communication

La commission travaille en collaboration avec les services de la mairie pour assurer la continuité et l'alimentation de nos supports de communication.

> Site internet **erbray.fr**
> Panneaux d'affichage
> Intramuros
> Flash info
> Page Facebook
> Bulletin annuel

Projets et actions 2023

Site internet

Un travail sur la refonte d'un nouveau site Internet a été lancé. La commission le voulait moderne, dynamique et simple d'utilisation pour les agents et les utilisateurs.
Le nouveau site Internet sous l'adresse www.erbray.fr sera mis en ligne ce mois-ci.
L'objectif est aussi qu'il soit en interaction avec la population.
En effet, chacun peut suggérer des actualités, évènements, photos pour une mise à jour régulière.

Projet numérique de la commune

Une courte vidéo retraçant le dynamisme de la commune est en cours d'élaboration pour être diffusée sur différents réseaux et nos supports de communication.
Son objectif sera de mettre en valeur l'attractivité de la commune afin d'assurer le maintien ou l'installation de nouveaux professionnels ainsi que la venue de futurs habitants.

Signalétique des commerces

En 2023 afin de valoriser l'activité commerciale et les services du centre bourg, de nouveaux équipements ont été mis en place.

> Installation d'un totem à l'entrée de la Touche depuis Châteaubriant a été posé en mars 2023.



> Début février, des panneaux de signalisation d'intérêt local ont complété ceux déjà en place.



Réunion des associations

La municipalité réunit les associations **une fois par an** pour faire le point sur leurs demandes et leurs manifestations.

Le marché de producteurs fait une pause

www.erbray.fr
bientôt en ligne

Rétrospective

La commission travaille sur la réalisation d'une rétrospective de l'année pour dynamiser la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

La commission

Bâtiment / Urbanisme

Une année marquée par l'entretien et le fonctionnement des bâtiments publics.

Nettoyage et peinture

> sur la façade de la salle Berriau : 3 186,73 € TTC
> Casquette et poteaux groupe scolaire : 3 000 € TTC
> Casquette WC cimetière : 1 229,34 € TTC

Pose de rideaux obscurcissants

à L'Arborosa : 8 314,09 € TTC

Pose de rideaux occultants

au restaurant scolaire : 1 549,16 € TTC

En mars,

l'entreprise Joubrel, spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien et historique est intervenue dans l'église pour des travaux de remaillage de pierre et de rejointement sur le mur de la chapelle, bras est du transept.

> Reprise fissures église : 13 517,40 € TTC
> Tableau de commandes des cloches : 3 287,81 € TTC
> Lamier : 1 296 € TTC (la reprise d'une partie de la charpente couverture et la remise en place de corniches).


Salle Berriau


Toilettes du cimétière


Restaurant scolaire


Église



Installation

de bancs, corbeilles et autres mobiliers urbains aux abords de L'Arborosa. Structures de jeux, allées, fleurissements et autres mobiliers sont venus compléter les extérieurs de la salle.





La commission
Voirie / Environnement

La réalisation d'une voie partagée

de la Feuvrais en direction de Châteaubriant est un choix de la commune et du département, dans le cadre des mobilités douces et afin de diminuer la vitesse des véhicules. La commission souhaiterait continuer cette mobilité vers le bourg.



Entretien des routes et des chemins

> Sur les chemins, des travaux de dérasement des bas-côtés ont permis d'assainir la bande de roulement et de faciliter l'évacuation d'eau.
> Des enrobés ont été appliqués à plusieurs intersections pour les renforcer.
> Des bicouches ont été réalisées sur des portions de route car des fissures apparaissaient.
> Les 2 plateaux des écoles ont été refaits suite à un défaut de structure sous garantie (prise en charge par l'entreprise et les amendes de police)





Concernant l'assainissement collectif

Le réseau est séparé en 2, le bourg et le secteur Nord (La Touche, La Feuvrais et La Sepellière). Pendant 1 an, la Société ARTELIA réalise le schéma directeur en faisant des études très poussées sur différentes périodes de l'année (nappe haute et basse) afin de nous fournir une cartographie de l'état du réseau. *Suite à cette étude, la commission pourra orienter les travaux à réaliser.*

> Curage et dérasement : 9 760,03 € TTC > PAVC : 43 830 € TTC

Fleurissement de la commune

(Avril 2023)

Plantation mécanisée de bandes de bulbes, rue du Gué et à L'Arborosa.







Après une rencontre avec l'association Bretagne Vivante

Nous avons expérimenté une fauche tardive des bords de route autour de la MEAC, où apparaissaient des orchidées recensées. Cette démarche permet aux plantes d'aller jusqu'à la fin de leur cycle.
Les problématiques tels que risques de feux, chardons, visibilité devront être prises en compte pour les prochaines années.

Plantez des haies bocagères avec le Syndicat Chère Don Isac !

L'arbre et la haie, éléments essentiels des paysages bocagers assurent de nombreuses fonctions agronomiques, climatiques, environnementales et sociétales.

Le Syndicat Chère Don Isac accompagne les porteurs de projets de la conception du projet jusqu'à la réalisation des travaux, avec une aide à hauteur de 70% sur le coût des plantations : **ouvert aux agriculteurs et agricultrices, propriétaires de fonciers agricoles, collectivités et associations.**

Vous avez un projet ?

Contact : Guillaume DEMANGE,
Technicien bocage et agroforesterie
07 61 18 71 27
guillaume.demange@cheredonisac.fr
plantations@cheredonisac.fr
cheredonisac.fr



Syndicat Chère Don Isac suite à la réalisation sur la commune

Plus de 1 130 mètres linéaires (8 haies) **ont été plantés l'hiver dernier** (2022-2023) **sur la commune lors d'un chantier participatif.**
En effet, une soixantaine d'élèves de CM1-CM2 de l'école la Rose des Vents et des bénévoles ont planté des haies bocagères (570 mètres) à la ferme pédagogique de *Pam'Plumes* qui a fait appel au Syndicat afin d'accueillir davantage de biodiversité en plantant des essences mellifères et apporter à ses animaux la ressource en fruits avec des fruitiers sauvages.
Pour l'hiver prochain (2023-2024), plus de 1 530 mètres linéaires (13 haies) sont prévus.

Les orchidées sauvages à Erbray

Une géologie particulière
La commune d'Erbray présente plusieurs formations géologiques différentes d'où cette richesse particulière avec notamment la présence d'au moins six espèces d'orchidées.

Des fleurs fascinantes
Quelques caractéristiques de ces plantes vivaces : racines épaissies, renflées en tubercule ou pseudo-bulbe, tige souvent dressée, non ramifiée, les feuilles entières sont à nervures parallèles...

Les belles demoiselles erbréennes

L'Orchis mâle : ses fleurs en épi rose-pourpres sont localement appelées « Pentecôte » ; c'est une des orchidées les plus fréquentes dans le département.



L'Orchis morio
Ses sépales rassemblés forment un casque rose foncé strié de vert ; on le rencontre dans les pelouses et les landes à tendance acide.
C'est une des premières à fleurir.

La Listère ovale : possède deux grandes feuilles ovales-arrondies aux nervures saillantes à la base de sa tige ; ses fleurs verts-jaunes se remarquent peu ; le nectar qu'elle fabrique est très accessible pour une large gamme d'insectes.



L'Orchis bouc
Se remarque facilement à sa grande taille (80 cm), à son labelle s'agitant au vent comme un ruban et à son odeur de bouc au moment de la reproduction.

L'Orchis pyramidal possède des fleurs roses foncées qui attirent l'œil ; il apprécie aussi les prairies maigres calcaires.
La fleur possède à l'arrière un long éperon.



L'Ophrys abeille
a l'apparence et l'odeur d'une abeille femelle ; elle trompe ainsi les abeilles mâles qui en cherchant à s'accoupler se couvrent de pollen et le transporte alors vers une autre fleur.

La commission
Citoyenneté, santé, solidarités

Mutuelle communale

La commune poursuit son partenariat avec MBA Mutuelle et AXA pour permettre l'accès à une couverture santé complémentaire à tarifs préférentiels.

MBA Mutuelle
Magali BOISBUNON
02 99 29 66 00 / 06 27 06 03 47

AXA
Cindy PLANQUETTE
06 12 07 35 84



Marsoins

Le Marsoins a proposé chaque trimestre, rue du Calvaire, des dépistages ou actions d'éducation par la santé gratuits.

Action en faveur des aînés

> **Le traditionnel repas des aînés**
a enfin pu se tenir cette année avec une centaine d'erbréens de plus de 75 ans réunis le 2 avril dernier à L'Arborosa. Chacun a su apprécier la salle installée et décorée par les jeunes élus du CMJ, le repas préparé par *La Pile d'Assiettes* (Issé) et servi par les élus, les talents de Delphine GOUIN-LE HARS, peintre et des chanteurs et danseurs du jour.

> **Les erbréens de plus de 85 ans**
sont visités à leur domicile par les élus municipaux chaque début d'année.

> **Représentation de la pièce interactive**
« **Un si bel automne** » le 27 octobre par la compagnie du *Théâtre du Chaos* (action de prévention et débat sur la santé mentale, l'isolement, le vieillissement des personnes retraitées).





Opération « un arbre, une naissance »

Le 25 novembre avec le soutien de la région, 35 arbres ont été plantés sur le Haut de la Mouette mettant à l'honneur les 35 enfants nés en 2022. Les familles présentes ont œuvré à cette plantation et ont été attentives au message d'éducation à la parité, à l'égalité et au respect, cette date ayant été choisie aussi car étant celle de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.


Cérémonie du 11 novembre 2023

Cérémonie

des commémorations des Armistices de 1918 et 1945
avec un focus le 11 novembre dernier sur le 100e anniversaire du monument aux Morts communal, érigé en 1923.

Projets 2024
Actions de sécurité routière et de formation aux gestes qui sauvent

Le Conseil municipal des jeunes

Une année de mandat pour les jeunes élus du CMJ 2022-2024 et déjà un bel album photos qu'ils vous partagent !







FÉVRIER
Visite du bourg
et des bâtiments communaux

MARS
écobalade nature
avec plantation d'arbres
et installation d'hôtels à insectes

AVRIL
Préparation du repas des ainés

Visite de la carrière des fusillés et du musée de la Résistance

JUILLET
> **Rencontre avec les CMJ** de Châteaubriant, Derval, Jans et Soudan et **préparation d'un festival des enfants** en 2024
> **Célébration des 100 ans de Marcelle AUBRY**

JUIN
Visite de la commune

MAI
Début de la saison des mariages

SEPTEMBRE
> **Écobalade du patrimoine**
avec visite de l'écomusée des fours à chaux

OCTOBRE
> **Après-midi jeux et goûter** à l'Ehpad de St-Julien-de-Vouvantes
> **Atelier maquillage d'Halloween**
> **Lisa-Marie et Lana intègrent la commission Cantine de la commune**

DÉCEMBRE
Collecte de jeux et jouets
Tenue du stand lors du Marché de Noël







Les jeunes élus participent aussi à la cérémonie des vœux à la population et aux commémorations des 8 mai et 11 novembre et suivent avec attention la concrétisation des installations et rénovation des aires de jeux dans la commune.
De nouveaux modules sont installés à L'Arborosa et à la Mouette, dont une balançoire PMR. En 2024 c'est La Touche qui accueillera un terrain multisports, une table de ping-pong et une aire de fitness !

L'araignée,
installée sur le haut de la Mouette.
Projet supervisé
par le Conseil municipal des jeunes



Présentation du budget 2023

Montant global* : 6 M€

* Dépenses prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement des 4 budgets communaux (principal, assainissement et lotissements hors opérations comptables)



Voirie, réseau, éclairage public : 16 %

Les dépenses réalisées dans le cadre de cette délégation ont pour objectif de répondre aux besoins en matière de mobilité, de sécurité et de salubrité des habitants du territoire.
Deux agents communaux travaillent à temps plein sur les 128 km de voirie de la commune.

Quelques chiffres :

> 150 000 € sont consacrés aux dépenses d'entretien (dérasement, élagage, balayage, entretien du matériel roulant, etc).

> 100 000 € sont destinés au financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

> 65 000 € sont prévus pour le Programme d'aménagement de la voirie communale (investissement).

> 70 000 € sont fléchés pour la réalisation d'un schéma directeur assainissement.

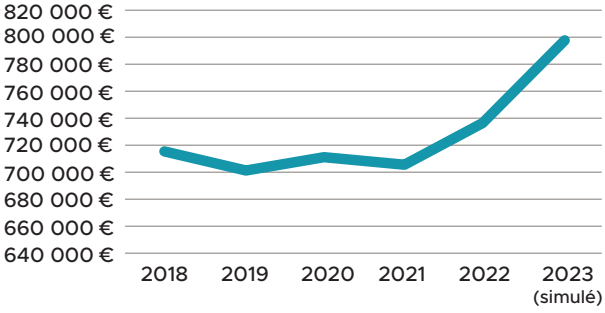
> 180 000 € sont réservés pour des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif.



Ressources humaines : 13 %

La maîtrise des dépenses de personnel constitue et reste un enjeu important pour la commune pour conserver une capacité d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

Évolution de la masse salariale



La masse salariale de la commune a progressé d'environ 13% sur les 6 dernières années avec une accélération depuis 2021.

Au-delà des nombreuses mesures réglementaires déclenchées par l'État qui s'imposent aux employeurs publics (hausse du point d'indice, ajout de points, refonte des grilles indiciaires, etc), la hausse s'explique également par :

> la reprise en gestion directe de la restauration scolaire avec notamment le recrutement d'un chef cuisinier à temps plein ;

> l'anticipation de deux départs en retraite avec des périodes de tuilage ;

> des remplacements de congés maladie ou maternité ;

> des évolutions de carrières.



Bâtiments : 11 %

Avec un patrimoine bâti composé de 25 immeubles représentant une surface totale de 11 173 m², la commune s'emploie activement à lutter contre le gaspillage énergétique pour contrer la hausse des prix de l'énergie :

> travail en partenariat avec le syndicat d'énergie (TE 44) pour réduire les dépenses d'éclairage public ;

> allumage du chauffage retardé au plus tard possible et diminution des températures d'un ou deux degrés ;

> adhésion aux marchés groupés pour l'achat de l'énergie permettant d'avoir des tarifs plus avantageux ;

> réalisation de tableaux de bord de suivi des consommations.

Malgré les efforts, la hausse des dépenses d'énergie est estimée à + 25% sur l'année 2023 (soit 20 000 € supplémentaires).
Les coûts de fonctionnement du patrimoine bâti de la commune (énergie, entretien et maintenance, assurances, impôts, *etc*) sont portés, pour 2023, à 190 000 €.



Enfance, Jeunesse, Vie scolaire : 5 %

Les dépenses liées au fonctionnement des deux écoles sont stables depuis 2020 et représentent :

> 14 000 € pour la Rose des Vents (hors frais de personnel et bâtiment)
> 60 500 € pour Sainte-Anne (contrat d'association)

Avec la reprise en gestion directe de la restauration scolaire, des crédits à hauteur de 115 000 euros ont été ouverts en investissement pour l'achat du matériel et des équipements de cuisine.



Aménagement, Urbanisme : 4%

Si les enjeux de la commune en termes d'aménagement du territoire sont vastes (protection des populations, mobilité, cadre de vie, lien social, *etc*), les « contraintes » environnementales actuelles obligent à repenser totalement la manière d'occuper l'espace, à réduire la consommation de ressources, à densifier pour moins consommer d'espace ou à réduire notre empreinte carbone.
Aussi, la commune a décidé de se doter d'un document structurant de planification dans le cadre du dispositif « cœur de bourg » porté par le département.
150 000 € ont également été inscrit au budget pour l'achat d'un terrain destiné à accueillir un futur lotissement communal.



Santé, Citoyenneté : 3 %

Les dépenses réalisées dans le cadre de cette délégation correspondent :

> aux frais engagés pour les actions portées auprès des ainés (repas et colis de fin d'année) ;
> à la subvention versée au budget CCAS ;
> aux projets portés par le Conseil municipal des jeunes (CMJ) avec notamment :
  • 50 000 € pour l'installation de nouvelles aires de jeux
  • 100 000 € pour l'aménagement d'une zone de loisirs sportifs à La Touche



Communication : 0,5 %

En dehors des 16 000 € annuels consacrés au fonctionnement des canaux de communication (flash info, intramuros, *etc*),

> 5000 € ont été fléchés en 2023 pour l'achat d'un totem à La Touche et de panneaux signalétiques dans le bourg
> 4 000 € pour la réalisation d'un nouveau site Internet.

Combien ça coûte ?

> L'impression du « flash info » (6 numéros par an) : 1 690 €

> La mise en page et l'impression du magazine annuel : 6 200 €



Marie-Luce GALISSON entourée de quelques élus, le jour de son départ en retraite

Les services communaux

Corinne DAZZAN

a rejoint les services le 1er août pour assurer le remplacement de **Florence JAMBU**, agent indisponible chargée de l'entretien d'une partie des bâtiments communaux.
Depuis le 4 septembre, elle assure également le service de restauration scolaire, auprès de 7 autres collègues, en remplacement de **Florence BESNIER** qui s'est retirée, le temps d'une année, pour découvrir d'autres métiers.

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023,

Marie TREGOUËT et Morgan CLERMONT

ont rejoint l'équipe en tant que contractuels sur des missions d'Accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) pour deux élèves erbréens qui fréquentent le restaurant scolaire et auprès desquels une aide est nécessaire.
Sans eux, l'école inclusive ne pourrait pas fonctionner !

Michel RENAUD

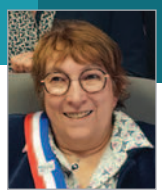
a fait valoir ses droits à la retraite au 1er décembre après plus de 16 années de service pour la commune.
Il a été remplacé par **David BRETÉCHÉ** avec qui il a partagé quelques semaines de tuilage afin d'assurer la continuité d'un service public de qualité.

Sandrine GUERRAULT

a rejoint les services le 16 janvier 2023 pour un tuilage de près de 6 mois auprès de **Marie-Luce GALISSON**, en anticipation de son départ en retraite au 1er juillet 2023, après plus de 40 années passées au sein des services de la mairie d'Erbray.

David GANDUBERT

cuisinier de formation, est devenu notre tout premier chef de cuisine depuis le 1er août, pour le plus grand plaisir des enfants… et des plus grands !
Portrait page 3



Marie-Luce GALISSON,
mémoire vive de la collectivité

Disponible, sérieuse et dotée d'un sens aigu de l'intérêt général et du service public, Marie-Luce s'est appliquée quotidiennement à rendre le meilleur service possible aux usagers et a largement contribué à la bonne organisation des services de la mairie au fil des années.

Polyvalente et impliquée elle a été un élément moteur et déterminant dans le bon fonctionnement de la structure, notamment grâce à ses capacités d'adaptation et aux efforts fournis pour développer ses compétences.

Agréable et sachante, Marie-Luce était également très appréciée de ses collègues et les élus s'y référaient avec confiance.

Après toute une carrière au service de la commune d'Erbray, Marie-Luce GALISSON recevra en ce début d'année 2024 la médaille d'or d'honneur pour marquer son entrée à la retraite bien méritée !

Date d'entrée à la mairie d'Erbray :
Mardi 15 mars 1983

Maire qui l'a recrutée :
Michel DU BREIL DE PONTBRIAND

	1983	2023
Population	**2 152 habitants**	**3 102 habitants**
Libellé du poste	**Agent de bureau employé aux écritures**	**Secrétaire comptable et administrative**
Outil de travail	**Machine à écrire**	**Ordinateur avec double écrans**

> Maires auprès desquels elle a travaillé :
M. Raymond LEBOSSE de 1983 à 1995
M. Jean POULAIN de 1995 à 2008
M. Jean-Pierre JUHEL de 2008 à 2020
Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET de 2020 à 2023

> Nombre de directeurs connus : 8

> Missions exercées : **accueil, état civil, urbanisme, élections, CCAS, recensement, comptabilité, paie, cimetière, secrétariat et tutti quanti !**

Dernier jour travaillé à la mairie : **Mercredi 17 mai 2023**

Date officielle de départ en grandes vacances
Samedi 1er juillet 2023

Organigramme du personnel

Hélène REYES
Directrice générale des services

Administratif

Karine NAUDIN
Accueil
État civil
Location de salles
Secrétariat

Sandrine GUERRAULT
Comptabilité
Élections
Recensement
CCAS

Stéphane GALPIN
Urbanisme - Funéraire
Informatique & téléphonie
Communication

Valérie DAUFFY
Communication

Technique

Marc ÉTIENNE
Responsable
des services techniques

Yves LAFUYE
Olivier PORTAIS
Bâtiments

David BRETÉCHÉ
Lucas POUPART
Voirie

Sébastien HÉBERT
Antoine TUSSEAU
Espaces verts

Scolaire et périscolaire

Christelle BARBOT / Mireille CHRISTIAN
Brigitte FERT / Ketty FRALIN
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Hélène CORMONT / Betty POMMIER
Christelle RAIMBAUD
Accueil périscolaire

David GANDUBERT / Betty POMMIER
Restauration scolaire - en cuisine

Christelle BARBOT / Hélène CORMONT
Mireille CHRISTIAN / Corinne DAZZAN
Brigitte FERT / Ketty FRALIN
Anne GUEDES / Christelle RAIMBAUD
Restauration scolaire - au service

Marie TREGOUËT / Morgan CLERMONT
en accompagnement des enfants
en situation de handicap
(agents mis à disposition par l'Éducation Nationale)

Entretien

Corinne DAZZAN
Mairie, bibliothèque
et salle du Cosne

Service postal

Valérie DAUFFY



La Mouette, fief des agents pour leur repas convivial annuel

Principaux tarifs 2024

Occupation temporaire occasionnelle du domaine public (délibération du 10 décembre 2018)	25 € / jour
Occupation temporaire hebdomadaire du domaine public (délibération du 10 décembre 2018)	52 € / an

L'Arborosa – Salle polyvalente à caractère socio-culturel			**LOCATION**
(délibération du 15 nov. 2021 pour application au 1er janv. 2022, mise à jour par délibération du 14 nov. 2022 pour les associations erbréennes)	Associations, COMMUNE	Particuliers, entreprises COMMUNE	Associations, particuliers, entreprises HORS COMMUNE
Salle et bar - Tarif journée	400 €	800 €	1 200 €
Salle et bar - Tarif journée supplémentaire	250 €	500 €	500 €
Option – Forfait cuisine	100 €	200 €	200 €
Option – Forfait régie/vidéoprojecteur/écran/sono micro	50 €	100 €	100 €
Option – Forfait loges	25 €	50 €	50 €
Option – Forfait tribune	150 €	300 €	300 €
CAUTION	500 €	1 000 €	1 000 €

Salle des Forges (délib. du 15 nov. 2021 pour application au 1er janv. 2022)				**LOCATION**
	Associations erbréennes Manifestations		Particuliers et entreprises erbréennes	HORS COMMUNE
	sans recette	avec recettes		
Salle – Tarif journée	GRATUIT	50 €	150 €	340 €
Salle – Tarif journée supplémentaire	GRATUIT	25 €	75 €	170 €
Option – Forfait cuisine	GRATUIT	15 €	85 €	85 €
Option – Auto-laveuse	65 €	65 €	65 €	65 €
Caution	–	–	150 €	340 €
Sépulture (location salle des Forges ou salle Berriau)			30 €	

Concessions funéraires (délibération du 12 décembre 2022)				
Terrain nu	Concession 30 ans	200 €		
	Concession 50 ans	300 €		
Cinéraire			**Cave urne**	**Columbarium**
	Concession 15 ans	–	100 €	200 €
	Concession 30 ans	–	200 €	400 €
	Concession 50 ans	–	300 €	700 €
Terrain caveau		**1 place**	**2 places**	**3 places**
	Concession 30 ans	900 €	1 500 €	2 300 €
	Concession 50 ans	1 000 €	1 600 €	2 400 €

Restauration scolaire

(délibération du 9 juin 2023)



- Prix du repas d'un élève (maternelle ou primaire) : 4,35 €
- Prix du repas pour un adulte : 7,10 €
- Prix du repas non réservé par élève (tarif majoré, conformément au règlement intérieur) : 5,15 €
- Prix du repas panier : 1,20 €

Accueil périscolaire

(délibération du 9 juin 2023)

Tarification appliquée au quart d'heure par rapport à l'unité de base



Quotient familial

< à 400 €	0,98 € / heure	– Tranche 1
entre 400 € et 650 €	1,10 € / heure	– Tranche 2
entre 651 € et 950 €	1,23 € / heure	– Tranche 3
entre 951 € et 1 250 €	1,31 € / heure	– Tranche 4
> 1 251 €	1,45 € / heure	– Tranche 5

Le CCAS

Centre communal d'action sociale

Le Conseil d'administration du CCAS est renouvelé
sous la présidence de Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire. Il est composé de 10 membres :
> **5 membres élus municipaux :** France BRETONNIER, Richard GESLIN, Éric MARIE, Lucie PAUL et Stéphanie TRÉMELO.
> **5 membres nommés par Madame le Maire :**
Brigitte JANNAULT, Marina POULAIN-FORGET, Sophie PROVOST, Bernard RÉMY et Léa THOMY.

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour venir en aide aux personnes les plus fragiles, en lien avec les acteurs médico-sociaux du territoire.

Si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté contactez le secrétariat de mairie.

Les membres du CCAS se réunissent 4 fois par an avec un intérêt particulier, dans son soutien financier, aux situations de handicap et une vigilance accrue quant aux situations d'impayés de cantine et d'énergie.
Une rencontre est possible avec Isabelle DUFOURD-BOUCHET, maire ou Stéphanie TRÉMELO, adjointe en charge de la Santé, de la Citoyenneté et des Solidarités.

Le budget du CCAS est abondé par des fonds municipaux et par des dons.

Le registre communal des personnes vulnérables ou isolées

Un répertoire pour aider les personnes fragiles en cas de besoin

La commune et le CCAS souhaitent recenser les erbréennes et erbréens susceptibles d'être isolés et fragilisés en cas de situation de crise exceptionnelle (risques climatiques, épidémiologiques...). Les données sont confidentielles. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.
Pour tout renseignement, contactez la mairie.

RAPPEL

La commune et le CCAS invitent les personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique, et ce, même si cette situation est temporaire, à se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de ce dispositif gratuit, solidaire et bienveillant.



MEMO









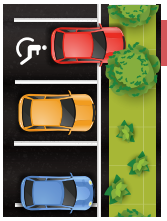
Des questions, des préoccupations...
Ces numéros sont à votre disposition







··· Quelques règles ···



Stationnement

- **Respect du code de la route** (vitesse, stationnement, sorties de garages, arrêt minute...).
- Laisser les trottoirs pour les piétons, poussettes, personnes handicapées.
- Utilisation des parkings communaux.



Environnement

- **Sortir les poubelles au plus tôt la veille au soir de la collecte.**

Vérifier les dates de passage sur le calendrier (auprès de la mairie ou de la communauté de communes).

Nous rappelons qu'en dehors des jours de ramassage et pour le confort de tous, il est demandé aux habitants de ne pas laisser les bacs de collecte de déchets sur le trottoir.

- **Interdiction de déverser tout déchet quel qu'il soit dans la nature** ou sur la voie publique.
  > Déchets encombrants : déchetterie
  > Déchets recyclables : bacs jaunes,
  > Déchets ménagers : poubelle verte.
- **Interdiction de brûler des déchets à l'air libre** en toute période. Il existe d'autres solutions : broyage, compostage, déchetterie.
- **Propriétaires ou locataires : entretenir vos devants de portes.**
  Déblayez la neige, les feuilles, les mauvaises herbes, les fruits... sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
- **Le propriétaire doit tailler** les branches et les haies qui empiètent sur le domaine public (pour assurer la sécurité des piétons et vélos). *Chacun doit veiller à la sécurité de tous et à ce que les plantations n'empiètent pas sur la voie publique.*
- **L'élagage** des arbres à proximité d'une ligne électrique ou téléphonique est à la charge du propriétaire ou de l'occupant (contacter la mairie avant tout travaux).



Animaux

- **Soyons vigilants** pour que nos animaux n'errent pas sans surveillance.
- **Les propriétaires sont responsables du comportement de leur animal.**
  Le propriétaire doit répondre des dommages causés par celui-ci (comportement agressif ou bruyant, destruction de fleurs...).
- **Les chiens en divagation** peuvent être saisis et conduits à la fourrière (frais à la charge du propriétaire).
- **Les chiens ne doivent pas souiller les trottoirs ou les espaces de jeux pour enfants...**
  Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections sur le domaine public.



Nuisances sonores

- **Évitons toutes nuisances sonores**
  Pensons à prévenir nos voisins lors de fêtes exceptionnelles.
- **Les travaux de bricolage ou de jardinage** occasionnels et bruyants des particuliers (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, scie, *etc*) sont tolérés aux horaires suivants
  Du lundi au vendredi :
  de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
  Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
  Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Mesures de sécurité routière

Toutes les personnes se trouvant sur la voie publique ainsi que les piétons sont soumis aux réglementations du Code de la route.
Soyez prudent ! Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres !



Trotinettes électriques

> Interdit aux moins de 12 ans
> Pas de transport de passager
> Circulation interdite sur les trottoirs
> Vitesse limitée à 25 km/h
> Assurance obligatoire

(une partie des règles en vigueur depuis 2019)

Notre qualité de vie est l'affaire de tous !

Le bien vivre ensemble ne se décrète pas, il se construit dans le respect de chacun.

Aire de jeux
Cour de l'école
Sainte-Anne

Vie scolaire



La Rose des Vents

École publique

L'école du dehors

Chaque semaine, les 2 classes de PS-MS, et la classe de TPS sortent faire des apprentissages en extérieur. Les classes de GS et de GS-CP le font une fois par mois.

Cette école du dehors permet de développer d'une manière différente les diverses compétences des domaines d'apprentissage, tout en instaurant une culture de la nature et de sa diversité.

Un lien est ainsi créé entre « l'école du dedans » et « l'école du dehors », pour faire du langage en classe sur ce qui a été vu en extérieur par exemple, ou pour réinvestir en classe ce qui a été vu au dehors. Cette école du dehors répond aussi au besoin de mouvement des élèves et permet de lutter contre la sédentarité.

Les enfants sont concentrés sur ce qu'ils voient, ce qu'ils touchent, ce qu'ils fabriquent, c'est un moment très riche. Et la présence des parents pendant ces sorties nous permet d'ouvrir les classes aux parents de manière différente.
Ces sorties permettent d'observer la nature, de ramasser des glands, des feuilles, de faire du dénombrement d'objets, des productions d'art visuel avec les éléments de la nature.

La classe de CM1-CM2 réalise également des séances de classe en extérieur sur la cour.







Sensibilisation au handicap : la langue des signes

Le lundi 2 octobre et le jeudi 19 octobre, Mme Isabelle MOMMEA de l'association Bab'ysa est venue faire une intervention sur la langue des signes aux élèves des classes de CP, CE1 et CE2. Cette intervention était proposée par *la Maison des Aidants,* de la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval, dans le cadre d'une sensibilisation aux handicaps.

Les élèves ont ainsi appris l'alphabet en langue des signes. Ils ont aussi appris à épeler leur prénom en langue des signes. Ils ont pu chanter et signer deux comptines « jamais on n'a vu » et « au pays des couleurs ».
Ils ont aussi découvert comment signer quelques mots : papa, maman, enfant, famille, tortue, voir, courir, couleur, tous ensemble…
Ce fut une belle découverte avec des élèves intéressés !

Un peu plus tard dans l'année, les CM auront aussi une sensibilisation aux handicaps.

Jardin et E3D

En mai, les aînés d'Erbray et des membres de l'association du jardin des Lilas de Châteaubriant sont venus nous aider à désherber nos carrés potagers et nos plates-bandes.
Nous les en remercions, car la terre était bien dure !

Puis, avec les plants que les élèves avaient semés durant le printemps, nous avons mis en terre nos plants de tomates de races variées, de courgettes, de courges diverses, de fraisiers…





En juillet et en août, le centre aéré a entretenu et arrosé nos plantations. Ils ont aussi décoré nos bacs potagers. Les aînés ont pris la suite en août pour arroser.

Nos élèves ont ainsi pu déguster des tomates, des tomates cerises, des radis, et des fraises à la rentrée. Les courges serviront à faire une bonne soupe !

Projets pour cette année

Cette année, nous souhaitons ouvrir encore plus l'école aux parents et aux grands-parents !
Nous allons poursuivre le travail commencé l'année dernière avec l'association *Du pain sur la planche* sur l'alimentation et la nutrition. Plusieurs classes de l'école vont participer à ce projet.

Nous commençons aussi un projet intergénérationnel en faisant appel à des grands-parents qui souhaiteraient venir lire des histoires à des élèves (groupes de 6 élèves maximum, en partenariat avec l'association Lire et faire lire, pour susciter le goût de la lecture), ou participer à des séances de jeux de société, bricolage.... **N'hésitez pas à vous signaler si vous êtes intéressés : 02 40 55 06 02 !**

Musique
Spectacle des maternelles et CP
Mardi 9 avril
à L'Arborosa

et celui des CE-CM
Mardi 16 avril

Amicale la rose des vents

Contact : amicale.larosedesvents@gmail.com Amicale laïque rose des vents Erbray

L'amicale est une association, dont le but est de réaliser des actions afin de financer les différentes sorties, les activités, les livres de Noël, fête de l'école, les jeux de cours pour les enfants...
Elle participe aussi aux projets de l'école comme le projet E3D, apporte des subventions pour la réalisation des différents projets scolaires (sorties, intervenants, matériel non pédagogique...).



Fête de l'école 2023



Marché de Noël 2023

À VOS AGENDAS

- **Boum : 22 mars**
- **Tonus au Bilb'Ok : 19 avril**
- **Fête de l'école : 29 juin**
- **Marché de Noël – 1er dimanche de décembre**
- **Actions diverses** (ventes de légumes, pizzas, saucissons, fromages, gâteaux, brioches, tacos, huitres, sapins, collectes de papier...)

École Sainte-Anne

École privée

Cette année les 75 élèves de l'école Sainte-Anne vont travailler sur la biodiversité dans la continuité du projet éco-école mené l'an dernier.
En effet, en juin 2023, l'établissement a été labellisé « éco-école » pour son projet autour des déchets. De nombreuses actions ont été menées : des poubelles de tri ont été mises en place dans les classes, deux composteurs ont été installés, une éco-balade a eu lieu, un éco-festival a été organisé.
Nous avons ainsi sensibilisé les élèves ainsi que leurs familles, et nous avons vu notre quantité de déchets diminuer.

Pour cette année, nous envisageons de créer des espaces permettant d'accueillir davantage de faune et de flore dans notre établissement (espaces de jardinage, nichoirs, hôtels à insectes, poulailler...).
Des projets avec un apiculteur et la LPO verront aussi le jour pour que chaque enfant puisse prendre conscience de son rôle d'écocitoyen.

Un autre grand projet nous portera toute l'année, il s'agit des Jeux Olympiques qui auront lieu en France durant l'été 2024. Ainsi nous organiserons à chaque période des temps forts olympiques : une course du dépassement de soi, un flash-mob, une cérémonie de la flamme, un défi « tout ce qui roule », une journée sportive inter-écoles...
Notre mascotte « *La Phryge* » sera évidemment présente à chacun de ces événements.
De nombreux autres projets sont vécus dans les classes tout au long de l'année :

> des sorties culturelles : à la bibliothèque, à la médiathèque, au cinéma...
> la participation à un prix littéraire autour de la biodiversité ;
> des projets sportifs : piscine, patinoire, cycle rugby...
> sensibilisation à la lutte contre le harcèlement ;
> une sortie de fin d'année pour les classes de la TPS au CM.

L'école Sainte-Anne compte 4 classes de la TPS au CM2. En effet, l'inscription peut se faire dès 2 ans ½ en prévoyant un accueil progressif répondant aux besoins physiologiques des enfants. Nous œuvrons chaque jour pour un climat scolaire serein et propice aux apprentissages dans toutes les différentes classes.

N'hésitez pas à pousser notre portail pour découvrir l'école lors des
portes ouvertes
Samedi 27 janvier au matin.

La cheffe d'établissement Carine DURAND, se tient également disponible pour rencontrer de nouvelles familles et leur faire visiter l'école. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Les contributions sont fixées à 25 € par mois d'école (soit 250 €/an) pour l'année 2023-2024.

L'équipe enseignante (de gauche à droite)
Debout : *Béatrice GRATESAC (AESH),*
Manon FRICAUD (suppléante en CE1 CE2),
Morgan CLERMONT (AESH),
Catherine BOUYER (CM1 CM2),
Sandrine DI-NARDI (enseignante spécialisée),
Maryse GAUTHIER (TPS PS MS),
Amélie SORIN (stagiaire en GS CP)
En bas :*Tiphaine NAUDIN (ASEM en GS CP),*
Elise MINIER (GS CP le lundi),
Carine DURAND (GS CP et cheffe d'établissement),
Rumeysa ALTINDAL (ASEM en TPS PS MS).





Le début de l'année scolaire a été marqué par le décès brutal de Joanne FRAGA, le 5 octobre.
Joanne enseignait en classe de CE1-CE2 depuis 2020. Joanne a porté de nombreux projets avec ses élèves et s'investissait pleinement dans l'école. On se souviendra d'elle comme d'une personne souriante, d'une enseignante « *exigeante et bienveillante* », comme elle se définissait elle-même. Lundi 9 octobre, nous lui avons dit Adieu et lui avons rendu hommage, avec les enfants, avec ses proches, avec la communauté éducative de l'école. Toutes nos pensées accompagnent sa famille.
L'équipe enseignante tient à remercier, pour leur soutien les parents d'élèves, la municipalité, l'Amicale laïque et l'équipe éducative de l'école La Rose des Vents.

L'APEL Association de parents d'élèves de l'enseignement libre

Le rôle de l'association est de soutenir l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école.

- Mission de porte-parole des parents auprès du chef d'établissement
- Organisation de manifestations afin de permettre aux parents, familles, de se retrouver et de créer des liens (arbre de Noël, kermesse…).
- Organisation et accompagnement de sorties scolaires.
- Animation pastorale.





À VOS AGENDAS

- **Samedi 27 janvier portes ouvertes de l'école, repas à emporter, Tonus au Bilb'Ok**
- **Samedi 22 juin kermesse de l'école**
- **27 octobre : loto**

Cotisation annuelle
20 € par famille

Contact
02 40 55 00 32
apel.erbray@gmail.com
ec.erbray.ste-anne@ec44.fr

APEL - OGEC
Sainte-Anne Erbray

https://steanne-erbray.fr

L'OGEC Organisme de gestion de l'enseignement catholique

L'OGEC a pour but d'assurer la vie matérielle et financière de l'établissement.

L'OGEC
- emploie deux ASEM
- assure le suivi du budget
- détermine la contribution demandée aux familles
- gère le suivi des versements à la charge de l'État
- veille à la sécurité et l'entretien des bâtiments.

Le mot de la Présidente

Bienvenue à l'École Sainte-Anne !
Nos bureaux sont composés de parents membres bénévoles qui veillent à maintenir le confort, la sécurité et le bien-être de nos enfants et de leurs enseignantes.
En 2022-2023 nous avons travaillé sur la réfection de la cour. L'enrobé a été refait, un espace pelouse a été créé, une fresque est venue colorer l'entrée de la cour et depuis la rentrée, une structure de jeux fait le bonheur des enfants.
Cette année, nous allons poursuivre les aménagements, notamment avec des tracés au sol.
Si ces différents travaux permettent d'embellir l'établissement, ils sont surtout au service des activités pédagogiques et contribuent au très bon climat scolaire qui règne dans notre école *Sainte-Anne*.
Merci aux membres des associations, aux familles, à l'équipe pédagogique et à nos partenaires grâce à qui tous ces projets ont pu voir le jour.
N'hésitez pas à pousser nos portes et venez découvrir la vie de notre école !

Aurélie DOUCIN



LES MAIRES D'ERBRAY

de 1790 à nos jours

Un peu d'Histoire

Texte original
© Samuel HOUDAYER
2023

La fonction de maire et la création des communes datent de la Révolution française.

C'est par un décret du 14 décembre 1789 que l'Assemblée Constituante transforme les paroisses en communes. Elles forment l'unité élémentaire du nouveau découpage administratif, définitivement fixé en 1790, quand le territoire est découpé en communes appartenant à des districts formant le département. La commune est alors administrée par un conseil général, formé d'officiers municipaux et de notables. Le maire est élu pour deux ans, les officiers et notables également, mais ces derniers sont renouvelables par moitié chaque année.

Toutes ces élections se font au suffrage censitaire. Ainsi pour être électeur, il faut être un homme majeur (plus de 25 ans), domicilié depuis un an dans la commune et payer une contribution (le cens) au moins égale à 3 jours de travail, ces électeurs sont nommés les « citoyens actifs ». Pour prétendre à la fonction de maire, le candidat devait payer une contribution au moins égale à 10 jours de travail.

Autre personnage important de la municipalité : le procureur de la commune, nommé par les citoyens actifs au scrutin et à la pluralité absolue des suffrages. Il est le représentant de l'État au sein du conseil, mais aussi des contribuables. Il veille à l'application des lois.
La municipalité siège à la « maison commune », le terme mairie n'est pas encore utilisé.

Le décret du 19 avril 1790 dote le maire d'une marque distinctive : une écharpe aux trois couleurs de la Nation, attachée d'un nœud et ornée d'une frange couleur or.
Depuis 1792, l'état des personnes ne relève plus de la compétence de l'Église. La Convention, par la loi du 2 septembre 1792, sanctionne le clergé réfractaire et laïcise les actes (ce n'était pas la naissance qui était enregistré mais le baptême). Officier d'état-civil, le maire reçoit les déclarations de naissance et de décès, célèbre les mariages et tient donc le registre d'état-civil.

Sous le Directoire (1795-1799), il y a instauration des municipalités de canton. Pendant cette période, l'administration municipale d'Erbray sera transférée de la commune au canton de Saint-Julien-de-Vouvantes, la commune conservant son officier d'état-civil.
L'administration municipale cantonale était constituée d'un agent et d'un adjoint émanant de chaque commune et nommés par une assemblée primaire.

À partir de 1798, pendant environ 2 ans, l'officier d'état-civil n'enregistrera plus que les actes de naissances et les décès, les mariages étant célébrés obligatoirement au chef-lieu du canton. En 1800, la fonction de maire apparait dans les registres.

Pendant des décennies après la Révolution, la mairie s'était tout simplement incarnée dans la seule personne du maire « *la mairie, c'était le maire* ».

Il n'existe pas dans la première moitié du XIXe siècle de bâtiment officiel. En réalité, le plus souvent, c'est l'habitation du maire qui servait de mairie voire le presbytère ou une autre résidence privée.

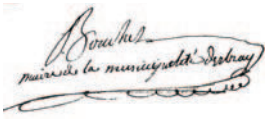
18 maires se sont succédé depuis 1790.
Leur mode de désignation n'a pas toujours été celui que l'on connait aujourd'hui, alternant entre élections par les conseillers municipaux ou nominations par le préfet.

Le nombre important de maires, surtout à l'aube et au début du XIXe siècle, s'explique par une durée de mandat plus court : deux ans en 1790, cinq ans en 1855, quatre ans en 1884 et six ans, la durée actuelle, à partir de 1929.



De 1790 à 1793

Pierre BOUCHET
(1755 – 1799)



Propriétaire au village de la Feuvrais
1er maire de la municipalité d'Erbray

De 1793 à 1797

Christophe-Rolland GUIBOURD
(1752 – 1828)
Sieur de la Boullaye,
avocat au bourg d'Erbray



De 1798 à 1800

Pierre-Antoine DEBUIRE



(1751 – 1827)
Tisserand aux Landelles
Instituteur particulier de 1801 à 1802
Chantre au bourg d'Erbray à partir de 1803

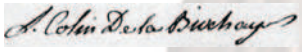
De 1800 à 1815

Jean GAULTIER
(1759 – 1821)
Propriétaire
au village de la Cosnillère



De 1816 à 1824

Louis Colin DE LA BIOCHAYE
(1781 – 1824)
Propriétaire,
demeurant au château de la Sauvagère,
Membre du Conseil d'Arrondissement,
Major de la garde nationale royale du canton
de Saint-Julien-de-Vouvantes



De 1825 à 1834

Jean ROUGÉ
(1777 – 1834)

Propriétaire à la Rousselière,
marchand de chaux.



De 1834 à 1837

François RABOUESNEL



(1776 – 1853)

Cultivateur à la Franchetière



De 1837 à 1848

Pierre LEROY
(1796 – 1853)
Propriétaire à l'Oûtre





De 1848 à 1870

François GOBBÉ
(1810 – 1888)
Propriétaire à Beauchêne





De 1871 à 1880

Eugène DENIS
(1835 – ?)
Industriel à la Rousselière



De 1881 à 1884

François GOBBÉ
(1810 – 1888)
Propriétaire à Beauchêne



De 1884 à 1916
Comte Fernand
DU BREIL DE PONTBRIANT
(1848 – 1916)
Propriétaire-agriculteur
au château de la Haie-Besnou,
Lieutenant des Mobiles d'Ille-et-Vilaine,
Sénateur de la Loire-Inférieure de 1901 à 1916,
Député de la Loire-Inférieure de 1889 à 1901,
Conseiller général de 1883 à 1916 (canton de Saint-Julien-de-Vouvantes)

Suite au décès du Sénateur-Maire, c'est M. Jean-Baptiste Leneil qui, en qualité de 1er adjoint, dirigea la mairie du 25 novembre 1916 au 10 décembre 1919.



De 1919 à 1942
Jean-Baptiste LENEIL
(1860 – 1943)
Propriétaire à la Touche



De 1942 à 1983
Comte Michel
DU BREIL DE PONTBRIANT
(1911 – 2000)
Propriétaire-exploitant
au château de la Haie-Besnou,
Sénateur de la Loire-Atlantique de 1948 à 1965,
Conseiller général de 1945 à 1964 (canton de Châteaubriant)
Déporté - Résistant, membre du réseau Buckmaster-Oscar



De 1983 à 1995
Raymond LEBOSSÉ
(1923 – 2014)
Juriste d'entreprise et interprète,
propriétaire à Sainte-Marie
Directeur de la S.A. des Fours à Chaux d'Erbray de 1964 à 1988
Conseiller Général de 1976 à 2001 (canton de Saint-Julien-de-Vouvantes)
Vice-président aux affaires culturelles, sportives et du tourisme



De 1995 à 2008
Jean POULAIN

Agriculteur à la Mézie
Conseiller général de 2001 à 2015 (canton de Saint-Julien-de-Vouvantes)



De 2008 à 2020
Jean-Pierre JUHEL

Agriculteur retraité
à la Touche d'Erbray



Depuis 2020
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

Aide-soignante à la Touche d'Erbray
Vice-présidente de la communauté de communes Châteaubriant-Derval, chargée de la solidarité.

Texte original © Samuel Houdayer 2023

Sources et iconographies :
- Archives départementales de la Loire-Atlantique
- Archives municipales d'Erbray
- Registres de l'état civil d'Erbray
- Buste de Marianne de la Mairie d'Erbray (Modèle Vauquelin, 1890)
- Portraits des maires d'Erbray (fin XIXe - début XXe)
- Archives privée

Centenaire du Monument aux morts

123 noms gravés dans le marbre pour l'éternité

La Grande Guerre fut une hécatombe.
La France a payé très cher la victoire que ses soldats lui ont offerte. Le pays, meurtri, fait face à un nombre terrifiant de morts, de disparus, de mutilés, de « gueules cassées » et de jeunes hommes traumatisés pour toutes les années qu'il leur reste à vivre alors qu'ils sont dans la force de l'âge. Le deuil, national et personnel, est une préoccupation de tous les instants. Pour le pays lui-même, pour les familles, pour les veuves et les orphelins également.

**Sur l'ensemble du territoire, la construction des Monuments aux Morts s'imposa comme un impérieux devoir de mémoire.
Ils rappellent le sacrifice des combattants plus qu'ils ne glorifient une victoire au tribut si lourd.**

À Erbray, dès le 13 juin 1915, M. le Comte Fernand du Breil de Pontbriand, Sénateur-Maire, fait adopter à l'unanimité par le Conseil municipal le principe de construction d'un monument commémoratif « à élever au cimetière en l'honneur des enfants d'Erbray morts ou blessés pendant la guerre de 1914 – 1915 ». À cette intention, le Conseil inscrit au budget une somme de 200 francs.

Au budget additionnel de 1921, il vote un budget de 10 000 francs pour son érection. En même temps, une souscription est ouverte dans la commune pour le financement du projet. L'appel fut largement entendu par les habitants. Le 20 décembre de la même année, le Conseil prie, M. le Préfet, de vouloir bien, si possible, lui faire obtenir, au titre de l'attribution aux communes de Trophées de Guerre, 8 obus[1] de 380 qui seraient placés autour du Monument aux Morts.

Le 8 janvier 1922, par délibération, le Conseil municipal autorise le Maire à traiter de gré à gré avec les entrepreneurs pour la fourniture des matériaux et l'érection du monument à élever aux soldats de la commune, Morts pour la France.
Le Monument aux Morts d'Erbray est alors érigé au chevet de l'église, là où s'élevait jusqu'en 1901 la vieille cure. Son inauguration a eu lieu il y a 1 siècle, très exactement le dimanche 6 mai 1923.
Debout sur un piédestal de granit entouré d'une superbe grille en fer forgé et de quatre obus (Ces éléments ont été retirés en 2003), un soldat, un poilu, la tête haute, le pied gauche en avant, ses deux mains crispées sur son fusil tenu à l'horizontale, symbolise la résistance.

Une souche d'arbre déracinée est couchée derrière son pied gauche. La statue en fonte de fer bronzée est l'œuvre de l'artiste sculpteur Henri-Charles POURQUET (1877-1943), et réalisée par la fonderie d'art du Val-d'Osne (Haute-Marne). Le soldat de Pourquet intitulé « La Résistance » connut l'un des plus gros succès de la statuaire commémorative de série. On en dénombre plusieurs centaines d'exemplaires répartis dans toute la France.

Le monument est orné de couronnes de lauriers, de couronnes mortuaires entremêlées de rameaux de chêne et de laurier[2], et sur sa face principale de la croix de guerre 14/18 qui est le symbole mythique de la Grande Guerre et la plus haute distinction militaire accordée aux soldats « Morts pour la France ».
Sur ses trois autres faces, des plaques commémoratives portent les noms de 114 soldats (115 depuis 2015) « Morts pour la France » en 14/18.

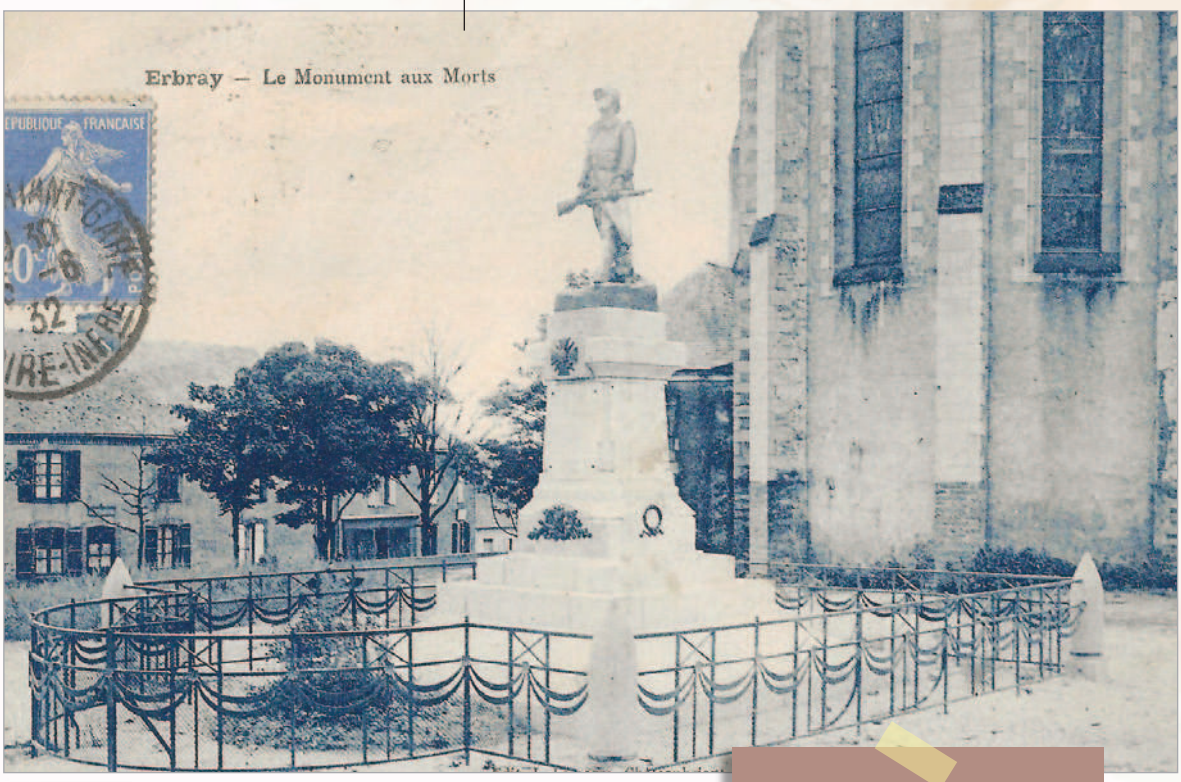
Au fil du temps et des conflits, de nouvelles plaques ont été apposées sur la base du monument. On peut y lire les noms de 7 soldats décédés de la Seconde Guerre mondiale (1939 – 1945), puis celui d'un soldat mort pendant la guerre d'Algérie (1954 – 1962).

Texte original © Samuel Houdayer 2023

1 – La commune se verra attribuer lesdits obus, qui seront répartis équitablement entre le monument aux morts et celui du cimetière, où reposent les corps de 4 soldats rapatriés du front.
2 – Ces éléments végétaux, par leur symbolisme, font de tous les soldats morts pendant la guerre, des héros.

Sources :
- Registres des délibérations du conseil municipal d'Erbray
- 14-18, Hommes et femmes du Pays de Châteaubriant par l'Hippac
- Journal de Châteaubriant
- Recueil des Poilus inscrits sur le Monument aux Morts d'Erbray
- Le Courrier de Châteaubriant et de la Région

Carte postale de 1932
Édition L. LEMARRE, Châteaubriant – Collection privée





Croix de guerre 14/18

« À la mémoire glorieuse des enfants d'Erbray morts pour la France. À nous le souvenir. À eux l'immortalité. »



La Section des anciens combattants d'Erbray à son dévoué fondateur, 23 septembre 1930

Photo-Belge J. THOUAULT, Châteaubriant
Collection privée Fond Claude LEMAITRE

Quelques délibérations clés

23 JANVIER 2023

Création d'un emploi



permanent pour les besoins d'un nouveau service, création de poste de chef cuisinier adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1er juillet 2023.

6 MARS 2023

Subvention aux associations

Le montant alloué aux associations s'élève à 5 870 € (6 170€ avec réserve)

* 7 € de subvention par adhérent catégorie sport

Approbation des crédits

ouverts pour les fournitures scolaires et voyages scolaires 2023



- **Crédit fournitures scolaires** (maternels et primaires) : 32 € par élève erbréen ;
- **Crédits fournitures scolaires** (secondaires et techniques) : 35 € par élève scolarisé
- **Crédits divers** pour l'école *la Rose des Vents* : fournitures administratives, livres, matériel pédagogique
- **Crédits voyages scolaires**

Participation aux frais

de fonctionnement des écoles extérieures et pour les enfants non-résidents

Participation de 436,34 € par élève auprès des écoles maternelles et primaires dans lesquels des enfants domiciliés à Erbray sont scolarisés et pour les enfants scolarisés à l'école publique d'Erbray mais domiciliés sur une commune extérieure.

Participation aux frais

de fonctionnement de l'école privée *Sainte-Anne*

Participation de 1 376,26 € par élève de maternelle et 327,65 € par élève de primaire à l'OGEC de l'école privée *Sainte-Anne* pour l'année 2023.

3 AVRIL 2023

Approbation

de l'arrêt projet du PLU

Approuver le bilan de la concertation préalable tel que présenté devant le Conseil municipal.

Vote du Compte financier unique

de l'exercice 2022 du budget général

La commune d'Erbray participe à l'expérimentation du Compte financier unique ayant pour objectif de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière et simplifier le processus administratif en fusionnant le compte administratif et le compte de gestion.

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 665 372,95 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement : 1 574 724,21 €

Vote du Compte financier unique

de l'exercice 2022
du budget annexe assainissement collectif

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 132 994,87 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement : 249 190,19 €

Vote du Compte financier unique

de l'exercice 2022
du budget annexe lotissement *le Carrousel*

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 247 605,07 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement : - 251 941,97 €

Fixation des taux d'imposition

aux taxes ménages

Maintien des taux de 2022 pour 2023, soit :

- Taxe sur le foncier bâti : 27,01 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 41,97 %
- Taxe d'habitation résid. secondaires : 14,13 %

Subvention exceptionnelle

Opération Corbeaux

Octroi d'une subvention exceptionnelle aux sociétés de chasse dans le cadre de l'opération « Corbeaux ».

- 30 € – *La Garenne*
- 30 € – *La Communale*
- 50 € – *La Diane*

Corps et Graphy



Au regard de ce qui a été pratiqué pour les autres associations de la commune, il sera proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention à hauteur de 7 € par licencié erbréen pour son fonctionnement soit 525 €.

Ouverture du budget

lotissement La Pommeraie

Suite à l'acquisition d'un terrain pour la création d'un nouveau lotissement, il est nécessaire de créer un budget annexe assujetti à la Taxe sur la valeur ajoutée dénommé « La Pommeraie », au sein duquel seront identifiées toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots à bâtir.

Vote du budget primitif 2023

du budget général

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 253 512,39 € et la section investissement à 2 962 746,01 €.

Vote du budget primitif 2023

du budget du budget annexe assainissement collectif

La section de fonctionnement s'équilibre à 273 678,42 € et la section investissement à 350 015,31 €.

Vote du budget primitif 2023

du budget du budget annexe lotissement le Carrousel

La section de fonctionnement s'équilibre à 381 380,71 € et la section investissement à 381 380,71 €.

Vote du budget primitif 2023

du budget du budget annexe lotissement La Pommeraie

La section de fonctionnement s'équilibre à 108 999,38 € et la section investissement à 108 999,38 €.

15 MAI 2023



Demande de subvention

Plan 5000 équipements

Dans le cadre du Plan « 5000 terrains de sport », la commune souhaite déposer une demande de subvention, saisissant l'opportunité de débuter son projet global de réaménagement du site de la Touche d'Erbray. Le projet prévoit la création d'équipements tels que : un terrain multisports, une table de ping-pong, une aire de fitness de plein air.

Le budget prévisionnel à retrouver dans le détail sur notre site Internet : erbray.fr

9 JUIN 2023

Signature d'une convention

de partenariat avec la commune du Petit-Auverné

La commune d'Erbray procède à la reprise en gestion directe de la restauration scolaire et a proposé à la commune du Petit Auverné de s'associer à celle-ci en lui proposant la mise à disposition en liaison chaude des repas pour son restaurant scolaire. Par conséquent, les communes se lient par une convention constitutive d'un groupement de commandes.

Modifié par délibération du 3 juillet 2023

Quelques précisions et modifications sont apportées à ce projet : réception des repas, commission menu, tarifs.

3 JUILLET 2023

Tarifs restauration 2023/2024

Ajout d'un tarif pour les agents municipaux

Par délibération du 9 juin dernier, le Conseil municipal a arrêté les tarifs de restauration scolaire 2023/2024 (tarifs valables du 1er août 2023 au 31 juillet 2024) : voir page 15.

Un nouveau tarif pour les agents communaux (titulaires, stagiaires, contractuels et apprentis) d'un montant de 4,02 € correspondant au « prix coûtant » du repas (personnel, énergie et prix des denrées).

Convention – Fourniture de repas

à l'*Amicale erbréenne des retraités*

Considérant la reprise en gestion directe de la restauration scolaire, il a été convenu avec l'Amicale que les repas seraient, à partir de la rentrée scolaire 2023/2024, commandés directement auprès de la municipalité.

18 SEPTEMBRE 2023

Convention de partenariat

pour la restauration scolaire avec l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) **d'Erbray**

L'association l'Amicale rurale d'Erbray utilise les locaux du périscolaire pour l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires. Avec la restauration sur place, il est proposé de signer une convention avec l'association.

Convention de partenariat

pour la restauration scolaire avec le Relais accueil proximité de Saint-Julien-de-Vouvantes

L'association le Relais accueil proximité (RAP) souhaite profiter du service de restauration sur place pendant les vacances de la Toussaint.

Demande d'un fonds de concours

à la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval de 20 000 € pour l'aménagement d'équipements sportifs et de loisirs à la Touche (plan 5000 équipements)

Le plan de financement prévisionnel du projet avait été arrêté par délibération du 15 mai 2023. Toutefois, en raison du succès du dispositif, **la subvention accordée est inférieure à celle attendue** puisqu'elle ne s'élève qu'à 38 % du montant du projet soit 37 700 €.

Considérant l'intérêt et l'opportunité d'un tel projet pour la commune d'Erbray, un nouveau plan de financement est proposé.

20 NOVEMBRE 2023

Exonération de taxe foncière

sur le non bâti pour les exploitations agricoles en agriculture biologique

Création d'une commission « sport »

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité www.erbray.fr



Vie associative

Retrouvez toutes les informations et les nouvelles des associations sur le site erbray.fr

Animation rurale erbréenne

Cotisation annuelle : 15 €

Contact
02 40 55 08 51
are44110@gmail.com
are44110

Création et développement d'activités et services à vocation socio-éducative, en réponse aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes de la commune et du secteur. Gestion du centre de loisirs et des animations 10-14 ans.

PROJETS 2024

- **Projet GRAFF avec les 10-14 ans :** découverte du Graff dans les rues de Nantes, réalisation d'une œuvre sur un mur erbréen
- **Parcours Pixel art** dans les rues de la commune
- Création d'une page Facebook et d'un site Internet
- Nouvelle tarification au taux d'effort



CENTRE DE LOISIRS OUVERTURE

Pendant les Vacances scolaires

- **Hiver :** du 26 février au 8 mars
- **Printemps :** du 22 au 26 avril
- **Été :** du 8 juillet au 2 août
- **Automne :** du 21 au 25 octobre

du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Association animation erbréenne

Festivités locales

Le mot du Président (extrait)

Notre manifestation de printemps le dimanche 24 avril a été marquée par la présence de randonneurs cyclos, VTT et pédestre malgré la pluie matinale et de nombreux participants à la course cycliste de l'après-midi.
Cette fin de journée a été marquée avec une bonne participation à l'école de cyclisme devant un public admiratif et attentionné.
Toute personne désirant adhérer à l'association est la bienvenue.
Dans le cadre d'activité d'automne des repas à emporter sont proposés afin que chacun se rassemble en famille ou amis, cette offre est en nette progression.

Rémy GUESDON





Contact
06 64 80 88 53
association.aae@orange.fr

DATES À RETENIR

Dimanche 18 février : thé dansant
avec l'orchestre N°1 de la région Jérôme ROBERT

Dimanche 14 avril : rando & courses

Samedi 30 novembre : repas à emporter

Amicale des donneurs de sang

Le mot du Président

Il faut remarquer que la fréquentation des collectes est en légère baisse, au niveau local et national. Malgré les donneurs d'Erbray et des communes voisines qui ont répondu présents lors de nos six collectes, le cumul comparatif entre 2022 et 2023 concernant notre association est négatif d'une cinquantaine de personnes. Le rôle essentiel exercé par nos 14 bénévoles : recruter de nouveaux donneurs et les fidéliser.
L'EFS et notre association lancent un appel à vous tous qui êtes en bonne santé, rejoignez-nous aux prochaines collectes !

Loïc PASSIER



POUR DONNER VOTRE SANG

Venez en famille, entre amis,
pour la première fois faites-vous accompagner.

Pour un 1er don, il faut :
- avoir entre 18 et 70 ans
- peser au moins 50 kg
- présenter une pièce d'identité
- bien boire avant et après le don
- ne pas être à jeun.



Contact
Madeleine LAUNAY
06 36 99 73 04

DON DE SANG 2024

Collectes à Erbray
de 16h à 19h – Salle des Forges

Jeudi 22 février
Mercredi 26 juin
Vendredi 18 octobre

Amicale erbréenne des retraités

Animations ouvertes à tous : retraités ou non pour faire des activités ensemble afin de passer d'agréables moments de convivialité et rompre l'isolement.



Le mot de la Présidente

L'amicale se réjouit de voir l'arrivée de jeunes adhérents intéressés par la marche et les activités modernes répondant à leur souhait.

Marie-Geneviève HAULBERT



Cotisation annuelle : 15 €

Contact
07 81 34 73 30
gerardhaulbert@gmail.com

À NOTER

- **Concours de belote**
- **Sortie d'une journée**
- **Voyage à Carcans** (Gironde) **en septembre**
- **Variétés en novembre**



CAF Club alpin français du Pays de la Mée

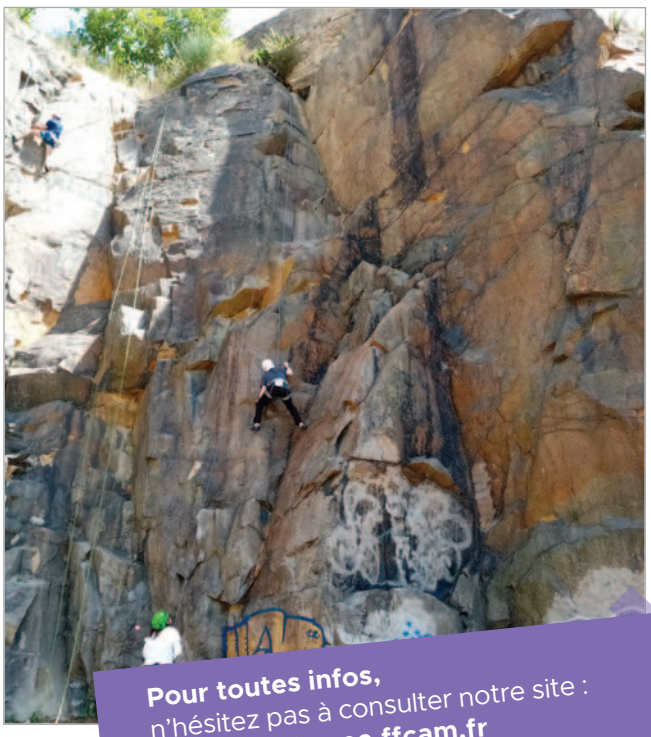
Le Club d'escalade CAF du Pays de la Mée accueille les grimpeurs à partir du CP jusqu'à l'âge adulte en salle à Erbray, Soudan et Saint-Vincent des Landes.

L'année est ponctuée de divers temps forts, des sorties sur des sites extérieurs par âge ou en famille et des rencontres sportives ou festives avec d'autres clubs.

- **Pour les enfants,** un créneau de grimpe par semaine, encadré par un professionnel.
- **Pour les adultes,** il s'agit de grimpe libre avec certaines séances de formation (apprentissage de la sécurité, apprentissage de différentes techniques de grimpe…).

Il y a jusqu'à 3 créneaux de grimpe par semaine sur Erbray et Soudan, dont une permanence le dimanche matin de 10h à 12h.
Cette permanence est ouverte aux adhérents de plus de 16 ans.

Les parents adhérents qui ont aussi leur enfant inscrit au club peuvent venir grimper ensemble le dimanche matin.



Pour toutes infos,
n'hésitez pas à consulter notre site :
cafpaysdelamee.ffcam.fr

Comité des fêtes des Landelles

Animations sportives et festives
Location de la salle

Multiples activités, concours de palets, boums, courses cyclistes, biathlon, bal, vide-grenier, lotos, concours de belote, soirées cabaret, randonnées.

Le mot du Président

Après des années difficiles compte tenu de la situation sanitaire, cette année nous permet de retrouver nos activités passées, il en est de même concernant l'occupation de notre salle suite aux travaux importants qui ont été réalisés depuis 2022.

Gilles COLIN



Contact
06 81 56 21 99
cdflandelles@orange.fr
cdflandelles.e-monsite.com



À NOTER

Prochaine manifestation annuelle, le week-end du 6 et 7 juillet !
Nous avons une forte demande d'utilisation de la salle, il est judicieux de réserver plusieurs mois à l'avance.

Corps et Graphy

Cette association ouverte à tous a pour objet :
- **d'enseigner et de promouvoir la danse,**
- **de développer les activités artistiques et culturelles en milieu rural,**
- **de créer du lien social autour de la danse et autre activité mettant en action le corps.**

L'association souhaite permettre le développement du lien social et de favoriser les échanges inter-associations.

Contact :
Amandine
06 80 26 71 18
corpsetgraphy44@gmail.com
corpsetgraphy
#corpsetgraphy









DATES À RETENIR

Gala de danse
à la salle L'Arborosa
vendredi 31 mai et samedi 1er juin à 20h30

Représentation aux résidents des EHPAD

Soirée fitness fluo
(date à déterminer)

COURS

- **Renforcement musculaire**

Lundi : 19h30- 20h45
Mardi : 18h30-19h45
et 19h45- 21h

- **Danse**

Mercredi :
Éveil : 10h00-10h45
Initiation : 10h45-11h45
Perfectionnement jazz :
11h45-12h00
Jeudi :
Jazz : 17h15-18h30
Street jazz adulte :
> avancé : 18h30-20h00
> débutant/intermédiaire :
20h00-21h30

ASB La Plume
Association sportive de badminton

Faire pratiquer le badminton en loisir à tout public peu importe leur âge, leur sexe et leur niveau de jeu.



À NOTER

- **2 tournois internes sont prévus dans la saison,** un au mois de **décembre** et un au mois d'**avril**, la date sera définie selon le maximum de disponibilités des adhérents.
  Un repas y est partagé par la même occasion.
- **Galette des rois : janvier**

Dans la saison des rencontres avec les clubs avoisinants vont être organisées

Cotisation annuelle :
30 € / adulte
25 € / mineur accompagné (16 à 18 ans)

Contact
Émilie : 06 67 94 29 10
Maël : 06 70 18 24 48
emiliedom11@outlook.fr
ASB La Plume Badminton Erbray 44

LES ENTRAÎNEMENTS

Lundi et vendredi
20h30
à la salle des Sports

3 séances de découverte gratuites
avec prêt de raquettes sur simple demande !



Les jeunes d'Erbray
Association de football

Développer la pratique du football pour toutes et pour tous.

Entraînements sur l'ensemble de la semaine en fonction des catégories d'âge.

Le mot du Président (extrait)

Dans la continuité de la saison précédente, nous retrouvons l'engouement et la convivialité autour du club ce qui créé notre force, nous renforçons notre image à maille régionale d'un club de football qui grandit en franchissant les étapes les unes après les autres et devenons une place forte du football sur l'intercommunalité.

Thibault SAURISSE









Contact
lesjeunesderbray@gmail.com
www.lesjeunesderbray.com
lesjeunesderbray

DATES À RETENIR

24 février ● **Soirée du foot**
15 juin ● **Assemblée Générale et repas de fin de saison**

Loto du club & **Tournoi de foot**
(dates à définir)

Société des courses hippiques d'Erbray-Moisdon-Nozay



© Jean-François MOUSSEAU



© Jean-François MOUSSEAU (détail)

hippodromeErbray

AGENDA

- **Dimanche 9 juin : 7 courses de TROT**
- **Dimanche 23 juin : 7 courses de GALOP**
- **Dimanche 7 juillet : 7 courses MIXTES**

Société de pêche de la Mouette

Exercice de la pêche à la ligne et exploitation rationnelle du plan d'eau

Le mot du Président

Bilan positif pour 2023.
L'association recherche des bénévoles pour apporter du sang neuf et des idées nouvelles. Le bureau actuel est composé de membres vieillissants et demande à être renouvelé.

Maurice BEAUDOUIN



Contact
06 31 22 46 68
beaudoin.maurice@orange.fr





Pêche ouverte de mars à décembre

Concours de pêche ou lâcher de truite Jeudi de l'ascension

UNC Erbray – Mémoire
Union nationale des combattants

Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et servir leur mémoire



Toutes les personnes désireuses d'adhérer sont les bienvenues.



8 mai 2023

Contact
02 40 55 01 26 / 06 64 26 19 15
dufourd.gerard@orange.fr

DATES À RETENIR

Cérémonies officielles
- **8 mai**
- **11 novembre** (cérémonie et repas convivial)
- **Juillet :** cérémonie à Bout de Forêt à Juigné-des-Moutiers

VCJE
Volley-ball club des jeunes d'Erbray

La pratique du volley ball.



© Alexis

Le mot du Président

Belle année sportive, l'équipe est jeune et dynamique.
Le niveau progresse avec des joueurs motivés et assidus. En ce début d'année, de nouveaux adhérents nous rejoignent ce qui nous encourage à nous retrouver chaque semaine dans un esprit très convivial.
- Victoire du Tournoi organisé à Rougé !
- Acquisition d'un nouveau filet, de mires et de ballons pour le club.

Grégoire CARETTE

NOS PROJETS

- Participation à plus de tournois avec les clubs de la région
- Achat de nouveau poteaux et matériel d'entrainement

Contact
07 68 48 58 08
gcarette@outlook.fr

Entraînements

Vendredi
de 18h30 à 20h30

Samedi
de 16h à 18h

ACIAH

Êtes-vous à l'aise avec l'informatique ? Savez-vous ajouter une pièce-jointe aux mails ? Prenez-vous le temps de ranger vos photos et vos données ? Vous connectez-vous facilement à votre compte Ameli, CAF, dossier de retraite… ?
Si ce n'est pas le cas venez nous voir.
L'Association ACIAH propose des ateliers informatiques pour vous accompagner dans la prise en main de votre ordinateur.
N'hésitez pas à nous contacter,
nous intervenons tous les quinze jours à Erbray **le 2e et 4e mercredi de chaque mois** à la salle du Cosne, de 10h à 12h.

B. Pierrisnard : 06 50 04 98 95
B. Poiraud : 09 77 81 55 98
Site Internet : aciah.xyz

ALFa Répit

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive ?
ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner (service itinérant)**.**

Le relais des aidants, véritable espace ressource itinérant, est ouvert aux aidants de personnes malades, âgées avec ou non des troubles cognitifs. Le relais des aidants c'est un lieu de rencontres, d'informations, d'animations, de formations et de répit.

Intervention sur Erbray :
4e mardi de chaque mois de 10h à 12h
Premier rendez-vous : mardi 23 janvier, parking de la Mairie

Contact : 02 40 66 94 58
contact@alfarepit.fr
www.alfarepit.fr

Amicale des Sapeurs-pompiers de Moisdon-La-Rivière

Venir en aide à ses adhérents actifs et retraités, organiser ou encourager des manifestations, de loisirs, sportives ou culturelles.
Subvenir aux frais de l'amicale (fêtes, réceptions, déplacements et activités corporatives)**.**



Contact
06 21 74 72 65
amicalespmoidon@outlook.fr

ZA de Gravotel
10 h à 19h

155 ANS !

Portes ouvertes pour les 155 ans du corps des sapeurs-pompiers de Moisdon-La-Rivière le 1er juin prochain !

Animations
manœuvres, initiations aux gestes qui sauvent, parcours sportif visite…

Restauration sur place

Chorale Alvern'aria

Vingtaine de choristes femmes et hommes venant de différentes localités voisines aimant chanter et désireux de partager son bel canto.

- Répertoire très varié, allant des œuvres de la Renaissance jusqu'aux chansons contemporaines
- Ambiance très conviviale.
- Connaissance du solfège pas indispensable

Les nouveaux choristes sont les bienvenus !

Répétitions : mardi 20h
Salle Asphodèle
Grand-Auverné

02 40 07 64 82
alvernaria@hotmail.fr

CONCERTS 2024

21 janvier - 15h
église de Louisfert

7 avril - 15h
Salle Saint-Louis
Moisdon-la-Rivière

Le Clic (Centre local d'information et de coordination gérontologique) du Pays de Châteaubriant



Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

Démarches, aide au maintien à domicile, aides financières, *etc.*

N'hésitez pas à contacter l'équipe du CLIC.

Accueil personnalisé et gratuit, sur rendez-vous

CLIC du Pays de Châteaubriant
10A, rue d'Ancenis
44110 CHÂTEAUBRIANT
02 28 04 05 85
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

Association Rêves

Réaliser le rêve des enfants et adolescents très gravement malades

Le mot de la responsable d'antenne

L'antenne créée il y a à peine deux ans fonctionne très bien, avec l'aide précieuse de 7 bénévoles.

Nous avons déjà réalisé quelques projets emplis de solidarité et en avons de nombreux autres à venir.

Patricia CHARDET







TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

- **Loto**
- **Gym fluo**
- **Vide dressing**
- **Vente de jacinthes**

Cotisation annuelle : 26 €

06 61 50 14 87
pchardet@yahoo.fr

www.reves.fr

RAP
Relais accueil proximité

Créé en 1999, pour que vivre en milieu rural ne soit pas synonyme d'isolement, le RAP est un lieu d'information, de partage et de convivialité au service des habitants des 10 communes des 2 anciens cantons de Moisdon-la-Rivière et de Saint-Julien-de-Vouvantes.

- **Fédérer : favoriser la participation active des habitants du secteur.**
- **Relier : créer du lien entre les personnes et les générations.**
- **Accompagner : guider dans les démarches administratives, aider par l'accompagnement scolaire, être conduit par le transport solidaire, profiter des sorties à la journée.**

Nombreuses activités diverses et variées pour :

- **les adultes :** Nombreux ateliers réguliers, marche détente, sophrologie, langue des signes française, bouger au féminin, posture & mouvement, pause créative, cuisine, tricot, couture, après-midi de temps part 'âgés, histoire de (mémoire), dessin & peinture, ou stages, bricolage, modelage, vannerie, repair café (atelier de réparation) tablette, informatique.
- **les enfants :** atelier cuisine, accueil du mercredi, centre de loisirs, sorties pendant les vacances scolaires.
- **les jeunes :** 12/16 ans, de nombreux projets mis en place, comme les débatteurs (sujet proposé qui permet d'échanger sur divers thèmes et ainsi se positionner dans son choix).
- **la parentalité :** ateliers parents-enfants, groupe vacances, matinées d'échanges et de formation.





Les Présidents du RAP
Semaine bleue – Octobre 2023

PLUS D'INFOS

Manoir de la Renaudière
PETIT-AUVERNÉ
02 40 55 59 32
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
www.rap-relais-accueil-proximite.fr

Loire Atlantique

Animation sportive départementale

Après avoir fêté l'an dernier ses 50 ans, l'animation sportive départementale revient cette année pour proposer aux enfants de découvrir différentes disciplines physiques et sportives.
Un vent olympique soufflant sur la France, l'ASD colle à l'actualité en ne proposant cette saison que des activités olympiques.

Stages sportifs durant les vacances scolaires : ouvert aux élèves du CE1 à la 3e.

Le tarif d'inscription est fonction de votre quotient familial.

Programme sur Erbray

- **skate**
- **boxe**
- **badminton**
- **breakdance** (sport émergent, nouvelle discipline olympique qui sera aux JO de Paris 2024).

Inscriptions sur le site asd.loire-atlantique.fr

Informations
06 86 45 82 93
ael.derval@loire-atlantique.fr



Inter-communalité

La bibliothèque d'Erbray

HORAIRES

Mardi :	**16h30 / 18h00**
Mercredi :	**15h00 / 19h00**
Jeudi :	**15h00 / 17h00**
Samedi	**10h30 / 12h00**

mediatheques.cc-chateaubriant-derval.fr



Le Campus connecté

En septembre dernier, 15 étudiants ont rejoint la promotion 2023-2024 du Campus connecté, situé au Quai des Entrepreneurs, rue d'Ancenis à Châteaubriant. Ils ont commencé leur cursus en BTS, licence, bachelor... Tous les diplômes et les formations à distance peuvent être préparés au Campus Connecté.

Ces parcours sont accessibles aux néo-bacheliers, étudiants en poursuite d'études, ils s'adressent aussi aux salariés en formation continue, en reconversion professionnelle, en VAE, aux personnes en recherche d'emploi...

Le Campus Connecté est une solution pratique pour les salariés du territoire qui souhaitent monter en compétence dans le cadre de la formation continue.

À partir du 17 janvier 2024 il est possible de créer son dossier sur la plateforme Parcoursup et de formuler jusqu'a 10 vœux.

Contact
02 72 41 01 12
campusconnecte@cc-chateaubriant-derval.fr

La mobilité







Le transport à la demande *Aléop*

Le service de transport à la demande offre une liberté de choix des horaires de transport et propose un aller-retour par jour du lundi au vendredi de 7h à 19h (hors jours fériés).
Aléop est une solution facile de transport collectif sur réservation pour se rendre à son travail sur une zone d'activités, aller à la piscine, au marché, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt...

Le transport à la demande couvre les 26 communes de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et assure également la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.

Les enfants et adolescents peuvent bénéficier de ce transport selon les modalités suivantes :
- **de 0 à 5 ans,** l'enfant doit être accompagné d'un représentant légal tout le long du trajet.
- **de 6 à 9 ans,** l'enfant peut être transporté seul à la condition qu'une autorisation écrite du représentant légal nous soit transmise lors de l'inscription à la maison de la mobilité.

Vous avez 70 ans et plus, Aléop à la demande vient vous chercher à votre domicile et vous dépose où vous souhaitez.

Tarifs
Ticket à l'unité (aller) : 2,60 €
Carnet de 10 tickets : 22 €
Les tickets sont en vente aux commerces
- Tabac-presse, place Charles-de-Gaulle à Châteaubriant,
- Café Le Derval, 3 rue de Rennes, à Derval,
- Café, place de l'Eglise, à Marsac-sur-Don
- et à bord des véhicules *(pensez à faire l'appoint).*

Plus d'infos sur aleop.paysdelaloire.fr ou sur www.cc-chateaubriant-derval.fr

L'autopartage

Faciliter ses déplacements avec l'autopartage : un service ouvert à tous

En quelques clics, empruntez un véhicule électrique pour vous rendre à un rendez-vous, une sortie, faire vos courses...

À Châteaubriant, les 2 véhicules sont sur le parking à l'entrée de la Maison de la Mobilité (Gare).

Les avantages
- Des déplacements à moindre coût (voiture à disposition sans les frais d'entretien, d'assurance, de carburant...)
  Je ne paie que la réservation et je suis assuré. La location comprend l'électricité consommée et les kilomètres effectués.
- Je roule aux énergies renouvelables.

Je m'inscris en ligne
www.clem.mobi/connexion

Je réserve un véhicule
du lundi au dimanche pour :
- une journée (créneau 5h-23h) : 20 €
- une demi-journée (durée maxi 9h) : 10 €

(frais de réservation)
Un code vous est envoyé par sms ou mail.

Je conduis
- État des lieux du véhicule avant le départ
- Autonomie de 250 km environ
- **Un souci ?** Interlocuteur disponible 24 h/24, 7 j./7 au numéro reçu lors de ma réservation.

Je reviens
- Soyez à l'heure pour ne pas nuire aux suivants
- Vérifiez l'état du véhicule
- Déposez les clés dans la boîte

Pour plus d'information
- **Espace France Service – Derval**
- **Maison de la Mobilité – Châteaubriant**



Véhicules en autopartage

Parking de la maison de la mobilité

MAISON DE LA MOBILITÉ
Rue de la gare – 44110 CHÂTEAUBRIANT
02 40 28 79 60
maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr



Compostage

La collectivité vous propose un kit de compostage individuel pour réutiliser facilement vos déchets verts et vos restes de cuisine au tarif de 12 €.
Des séances de distribution sont régulièrement organisées à la déchetterie de Lusanger et au service de prévention et de gestion des déchets à Châteaubriant après réservation auprès du service.

Réserver un composteur
Pour les habitants de Châteaubriant et du Castelbriantais,
0800 00 16 32 (N° vert gratuit).
Un rendez-vous sera fixé avec vous pour le payer et le récupérer au SICTOM.

France services

À moins de 30 mn de chez vous, les agents France Services vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, demande de carte grise, retraite, allocations familiales, accès aux services en ligne...

Un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les ministères de l'Intérieur, de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste et d'autres partenaires.

Accès à des postes informatiques en libre-service.

- **Châteaubriant :** 18 A, rue César-Franck
02 28 04 62 75
franceservices.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr
du lundi au vendredi : 9h30 – 12h / 14h – 16h30
- **Derval :** 14 rue de la Garlais
02 40 81 82 26
franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h / 14h – 17h
vendredi : 8h – 12h



DATES À RETENIR

Agenda culturel

Créer une programmation culturelle de territoire annuelle à l'échelle des 26 communes est un enjeu majeur de la politique culturelle intercommunale. Cette réalisation s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques fixés dans le Projet culturel de territoire 2022-2025 cosigné, en décembre 2022 par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, le Département de Loire-Atlantique et l'État-DRAC Pays de la Loire.

Les Intercalées font escale dans 9 communes du territoire : Villepôt, Saint-Aubin-des-Châteaux, St-Vincent-des-Landes, St-Julien-de-Vouvantes, Rougé, Moisdon-la-Rivière, Louisfert, Derval et Châteaubriant.
Spectacles, concerts, expositions et résidences.

du 8 janvier au 24 février **Exposition**

Le Quatuor à Cordes

en partenariat avec Musique et Danse en Loire-Atlantique.
Conservatoire intercommunal
6 rue Guy-Môquet – Châteaubriant
Venez découvrir les origines du quatuor à cordes et vous sensibiliser avec les instruments qui le composent et les musiciens, compositrices et compositeurs qui l'ont fait vivre à travers les âges.

Vendredi 22 mars **Spectacle**

Fables

d'après Jean de La Fontaine par la Cie *Pois Plume*
Damien MARQUAIS et Mélanie VINDIMIAN
18h30 – Salle de l'Herminette – Rougé
Gratuit / Tout public à partir de 6 ans / Durée : 45 min
Réservation possible : 02 28 04 66 33
culture@cc-chateaubriant-derval.fr

Dimanche 5 mai **Concert**

Cécile LACHARME

16h – Eglise – Saint-Julien-de-Vouvantes
Gratuit / Tout public

Mer. 22 mai **Concert**

Musique atmosphérique

de Cécile LACHARME
avec les élèves du département cordes du Conservatoire
20h30 – Théâtre de Verre – Châteaubriant
3 € / Réservations : 02 40 81 19 99
tdv.billeterie@châteaubriant.fr

Samedi 8 juin **Temps fort ludique et culturel**

Autour du patrimoine et de l'eau

Parcours d'Art extérieur issu de la résidence itinérante de Jérôme BLIN et Gaëtan CHEVRIER, artistes-photographes.
14h à 19h – La Forge neuve – Moisdon-la-Rivière
Visites, concert, balades, animations



Le mot du député



Chers habitantes et habitants de la 6e circonscription

Nous pouvons émettre bien des vœux pour l'année 2024. Des vœux pour notre circonscription, qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique, où le mandat de député est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Avec mon équipe et ma suppléante, nous continuons à l'arpenter et à nous nourrir de toutes les rencontres et nous attachons aussi à répondre à vos demandes.

Des vœux pour que l'Assemblée nationale puisse retrouver son rôle et connaître un peu moins de tumulte au sein de son hémicycle. Mais sachez que l'essentiel de notre rôle se joue entre les auditions, les commissions et le travail législatif.

Les sujets qui nécessiteront notre engagement entier l'an prochain sont aussi nombreux que variés et les débats toujours nécessaires. Après la bataille perdue des retraites, ce sont les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau ou encore la jeunesse qui m'occuperont encore au quotidien.

Je profite de ce bulletin pour exprimer toute ma reconnaissance aux maires, adjoint·e·s, conseillers et conseillères engagé·e·s sans relâche au service de nos 62 communes et pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2024.

Jean-Claude RAUX, député

Jean-Claude RAUX
DÉPUTÉ | des ruralités actives
6ème circonscription de LOIRE-ATLANTIQUE

@JClaudeRaux @JeanClaudeRaux
@jeanclauderaux_

Fil'Actu sur inscription par mail

Contact
02 49 86 00 05
permanence@jeanclauderaux.fr

Dates de mes permanences
www.jeanclauderaux.fr



nos artisans & commerçants

Commerces de proximité

Alimentaire, tabac, jeux

- **Proxi**
  6, rue du Calvaire — 02 28 50 41 21

Boulangerie Pâtisserie

- **Le Fournil d'Erbray**
  4 bis, rue de la Gare — 02 28 04 31 35
- **La Marmite du Meunier**
  6, place du Calvaire — 02 40 81 24 12

Coiffure

- **Coif'hair Bray**
  6, rue de la Gare — 02 40 55 01 17

Restauration

- **Auberge des Trois Chênes** — 02 40 55 57 96
  Les Trois Chênes — 06 47 85 97 50
- **Café de la Gare**
  14, rue de la Gare — 02 40 55 09 23
- **Hostellerie de la Ferrière**
  Hôtel, restaurant
  La Ferrière — 02 40 28 00 28

Agriculture & environnement

Paysage

- **Bruno GICQUEL** — 02 40 55 05 43
  Le Boulay — 06 87 30 55 03
- **Stéphane HORLAVILLE** — 02 40 81 25 83
  26, la Feuvrais — 06 32 74 69 16

Producteurs

- **EARL du Mouton noir** Mouton, Agneau
  4 bis, la Sepellière — 06 83 70 97 10
- **Ferme de la Chouette** Spiruline
  5, la Priais — 06 32 05 32 01
- **Ferme de Pam'Plumes**
  Produits de chèvres, œufs
  Sainte-Marie — 06 77 97 19 85
- **Les jardins Butéo** Maraîchage bio diversifié
  La Basse Rousselière — 06 43 82 83 59

Découpe de viande

- **SARL DUVACHER**
  ZI du Bignon — 02 40 07 57 96

Plateforme logistique (matériel agricole)

- **Amarante distribution**
  ZI du Bignon — 02 40 28 27 85

Spécialiste du carbonate de calcium

- **MEAC**
  Route de Saint-Julien — 02 28 50 40 00



Auto

Auto-Moto-Ecole

- **Castel conduite**
  8, rue de l'Église 02 40 81 06 53

Garage automobile

- **Garage Alain MARSAC**
  19, rue des Forges 02 40 55 01 23
- **Le hangar à bombinettes**
  spécialisé véhicules anciens
  22, Les Landelles 06 71 89 93 55

Bâtiment

Aménagements extérieurs

(terrassement, enrobés...)

- **SARL AMTP** 02 40 07 54 16
  La Joussais 06 81 01 67 44

Carrelage

- **Sylvain GRAINDORGE**
  Lande du Bignon 06 75 22 54 55

Constructions agricoles et industrielles (en béton armé)

- **SARL MOUTEL**
  ZI du Bignon 02 40 28 38 12

Couverture, zinguerie

- **ALLARD Couverture Charpente**
  15, Les Landelles 06 89 27 38 58
- **BARBOT Yannick Couverture**
  La Maffrière 06 81 35 44 12
- **BATAIS Couverture**
  Bellevue 02 40 28 91 59
- **B & G Couverture**
  La Feuvrais 06 23 38 49 05
- **Entreprise DELAUNAY**
  Charpente, couv., menuis. et bâtiments agri.
  7, rue des Forges 02 40 55 01 27
- **EURL Mickaël VOLTEAU**
  La Maugonnais 06 01 83 79 96

Électricité

- **SARL DUFOURD Raphaël**
  22 bis, rue de la Gare 02 40 55 01 30
- **SARL RABEAU Electricité** 06 88 78 28 09

Entreprise générale du bâtiment

- **GL PRO**
  ZI du Bignon 06 58 62 86 61

Maçonnerie

- **Sébastien ANNÉ Maçonnerie**
  La Croix Colliot 07 69 36 32 82
- **Cédric CHÂTELAIN**
  3, La Bourgeoisie 06 86 15 00 32
- **Le petit maçon du coin**
  La Barbotière 02 44 05 16 35
  07 78 57 98 56
- **TOUCHET Maçonnerie** 06 49 44 68 05
- **UYAR MM BTP** ZI du Bignon 09 77 52 83 71

Menuiserie – Placo

- **SARL Philippe VOLTEAU** 02 40 55 02 99
  La Gastinière 06 32 36 77 39
- **Domeclore** (Menuiserie)
  17 ter, les Landelles 06 81 05 07 22

Peintre décorateur

- **Patrice ROUYER** 02 40 28 66 51
  4 bis, rue de l'Étang 06 75 75 47 30

Plomberie Chauffage

- **SARL DUFOURD Raphaël**
  22 bis, rue de la Gare 02 40 55 01 30
- **SN LENOIR**
  ZI du Bignon 02 55 48 40 14

Divers

- **IBU distribution**
  Centrale d'achat bière artisanale française
  ZI du Bignon 06 17 57 49 69
- **Fonderie Guillois** Fondeur d'art
  La Faisantière 06 62 64 34 43
- **Michelot marechalerie** Maréchal Ferrant
  La Refoulais 06 23 63 25 97

Industries

- **AFTMP** Mécanique générale
  ZI du Bignon 02 40 28 06 84
- **Dixence** Fabrication de moules
  ZI du Bignon 02 40 07 88 94
- **ER2M** Mécanique industrielle
  ZI du Bignon 02 40 07 93 43
- **Idra real** Chaudronnerie/Carrosserie
  et **Idra service** Montage – Instal. indus.
  ZI du Bignon 02 40 81 23 01
- **Modelage Ouest atlantique** Moulage indus.
  ZI du Bignon 02 40 28 07 17
- **Sojest** Industrie textile, maroquinerie
  ZI du Bignon 02 40 81 30 17
- **Soud'Ouest Tuyauterie**
  3, La Vallée

Gîtes

- **The French Granary**
  La Moussais 02 28 50 47 88
- **Saint-James**
  Saint-James 02 28 50 49 10

Services

- **Amélie SOUCHET**
  Gestion administrative et commerciale
  Amélie SOUCHET
  La Passardière 06 76 55 91 27
- **ANC SAV** Assainissement non collectif (entretien et SAV) La Mézie 02 40 28 48 82
- **Arliane** Diagnostic immobilier
  ZI du Bignon 02 44 05 00 20
- **Body Nature** Vente à domicile (bien-être, beauté, entretien) 06 74 59 73 63
- **SCR Informatiques**
  Conception de logiciels informatiques
  ZI du Bignon 02 40 81 89 49
- **Hygiène service SINENBERG**
  Dératisation – Désinsectisation – Désinfection
  ZI du Bignon 02 40 81 00 79 / 06 82 44 81 04
- **GOS-NET** Nettoyage de bâtiments
  ZI du Bignon 02 40 81 36 32 / 06 10 83 91 71
- **Techny sécurité**
  Vente et installation de systèmes de sécurité
  ZI du Bignon 02 40 07 56 53
- **Toopiko** Drive de produits 100% locaux
  ZI du Bignon 06 25 02 85 17

Sports & loisirs

- **Baptême en montgolfière**
  Grégory DOLLE
  14, Le Moulin Neuf 06 22 44 52 80
- **Centre équestre La Cantraie**
  Virginie COTTIN et François POPPE
  La Cantraie 06 13 09 34 19
- **Discothèque > Le Bilb'Ok**
  Les Clos Jacquettes 02 40 55 03 11

Santé

- **Infirmière libérale**
  Bérangère PAVOINE
  6, rue du Rocher 07 64 45 25 47
- **Médecin généraliste**
  Dr Jean-Luc THUMEREL
  5, rue du Rocher 02 40 55 03 00
- **Ostéopathe**
  Lucie BRIAND
  6, rue du Rocher 06 61 26 20 66
- **Pharmacie PRIOU**
  1, rue de la Gare 02 40 55 05 81





EN 2023*

25 naissances
8 mariages
14 décès

État civil

Naissances

Janvier
20 ● JANNIN STERVINOU Amalya
26 ● LAUNAY Alba

Février
22 ● RABU Alba

Mars
20 ● DIJOUX Malia
27 ● FOUQUET Gustave

Avril
12 ● LE ROUX Maude
15 ● LECONTE Amélia
21 ● PAVY Ambre

Mai
3 ● PAITIER CLERGET Siloë
28 ● CADIOT Gabrielle

Juin
18 ● GAVALAND Lou

Juillet
21 ● GOUDARD Sacha

Septembre
17 ● LAMBERT Louison
22 ● DUVEAU BESNIER Cléo
25 ● YAYICI Yasemin

Octobre
13 ● COUÉ Charly

Novembre
13 ● MARGAT Mathis
28 ● MADI NGAZI Naïma

Décembre
12 ● PINEL-FEREOL Jahliya

Mariages

6 mai
Elfi RICOUL ♥ Samuel VEILLÉ

19 mai
Isabelle DUVAL ♥ Pierre RENARD

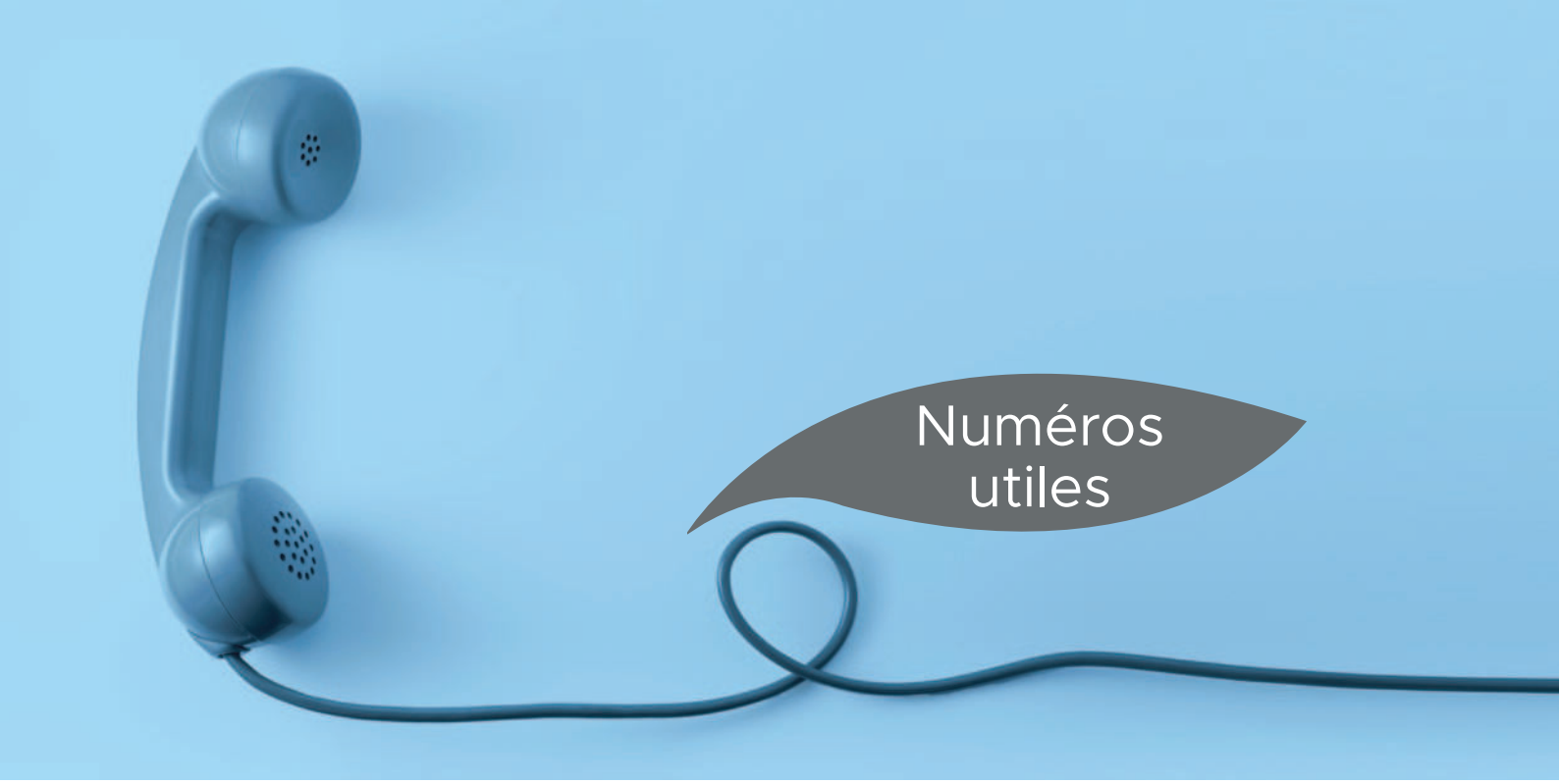
27 mai
Maïlys CAMU ♥ François GAUTHIER

27 mai
Aurélie LELOUP ♥ Sullivan POINTEAU

Décès

- 15 janvier – RENAUD Jean-Paul
- 18 janvier – RIFLET Christian
- 29 janvier – GALLAIS Marie-Josèphe née CHEVALIER
- 8 février – HAUBOIS Jean-Paul
- 9 mars – MARRIÉ Jean-Yves
- 31 mars – PIÉTIN Anthony
- 2 mai – SIMON Claudine née FRÉMONT
- 7 juin – HARDY Marie née DU BREIL DE PONTBRIAND
- 31 août – JANS Pierre
- 9 octobre – NAVINEL Marie-Fernande née COUÉ
- 6 novembre – HENRY Germaine née MOISDON
- 18 novembre – TENNEREL Odette née LORIEUX

** Seules les personnes ayant fait l'objet d'une publication officielle sont inscrites dans cet état civil.*
Le magazine est finalisé au 18 décembre. S'il manquait les noms de vos proches, veuillez nous en excuser.



Numéros utiles

Services communaux

Mairie
6, place de la Mairie
44110 Erbray
02 40 55 01 11
mairie.erbray@wanadoo.fr
www.erbray.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie
Lundi, mardi et jeudi : 8h30 / 12h00 – 14h00 / 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 / 12h00
Samedi : 09h00 / 12h00 *(fermé le samedi en juillet et août)*

Permanences urbanisme :
Mardi matin : 8h30 à 12h00
Jeudi après-midi : 14h00 / 17h30

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Agence Postale
6, place de la Mairie
44110 Erbray
36 31

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00
Samedi : 9h00 à 12h00 *(fermé le samedi en juillet et août)*
Fermé le mercredi

Services Techniques
15, rue de la Gare
44110 Erbray

Les écoles

La Rose des Vents (école publique)
Directrice : Mme Catherine MÉREL
28, rue du Rocher
44110 Erbray
02 40 55 06 02
ce.0442592d@ac-nantes.fr

École privée Sainte-Anne
Directrice : Mme Carine DURAND
11, rue du Rocher
44110 Erbray
02 40 55 00 32
ec.erbray.ste-anne@ec44.fr
https://steanne-erbray.fr

Intercommunalité

Communauté de communes Châteaubriant-Derval
5, rue Gabriel-Delatour
44110 Châteaubriant
02 28 04 06 33
www.cc-chateaubriant-derval.fr

Bibliothèque intercommunale
Rue du Rocher
44110 Erbray
02 40 28 35 32
Horaires d'ouverture : page 46

Campus connecté
6A, rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant
02 72 41 01 12

Espace France Services de Châteaubriant
18 rue César Franck
44110 Châteaubriant
02 28 04 62 75
Lundi au vendredi : 9h30 – 12h / 14h – 16h30

Guichet unique des familles, relais ass. maternelles
27, rue de Couëré
44110 Châteaubriant
02 40 28 88 89
guichet.unique@cc-castelbriantais.fr

Maison de la justice et du droit
14, rue des Vauzelles
44110 Châteaubriant
02 28 50 44 41
Lundi au jeudi : 9h – 12h / 13h30 – 17h

Maison de la mobilité
Rue de la Gare
44110 Châteaubriant
02 40 28 79 60
Lundi au vendredi : 8h – 12h30 / 14h- 18h30
Samedi : 9h-13h

Maison de l'habitat
28, rue Pasteur
44110 Châteaubriant
02 40 07 25 29
maison.habitat@cc-chateaubriant-derval.fr

Maison des aidants
14, rue des Vauzelles
44110 Châteaubriant 02 28 04 61 53

Centre socio-culturel intercommunal
19 rue Jacquard
44110 Châteaubriant 02 72 41 00 50
Du lundi au jeudi : 9h – 18h / Vendredi 9h - 17h

Sictom
Service intercommunal de collecte
et de traitement des ordures Ménagères
Rue Martin Luther King
44110 Châteaubriant 0 800 00 16 32
Du lundi au vendredi : 9h-12 et 14h-17h

Administrations

Sous-Préfecture
22, rue Gabriel-Delatour
44110 Châteaubriant 02 40 81 50 02
sp-chateaubriant@loire-atlantique.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi : 9h – 12h30
uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Centre des Finances publiques
Service des impôts
Avenue de la Citoyenneté
44110 Châteaubriant 02 40 55 67 59
Lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 - 16h

Gendarmerie nationale
20, avenue Jean-Moulin
44110 Châteaubriant 17

Santé, social
& accompagnement

ADAR – Aide à domicile en activités regroupées
38, rue du 11 novembre
44110 Châteaubriant 02 40 16 90 05

ADT – Aide à domicile pour tous
13, rue d'Angers
44110 Châteaubriant 02 40 81 33 81

ADMR Nord Castelbriantais
Mairie de Ruffigné
13 rue des Jonquilles
44660 Ruffigné 02 40 07 81 67

CAF 44 – Caisse d'allocations familiales
7, rue Gabriel-Delatour
44110 Châteaubriant 32 30

CLIC – Centre local d'information
et de coordination (gérontologie)
10, rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant 02 28 04 05 85
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie
9, esplanade des Terrasses
44110 Châteaubriant 36 46

FNATH Pays de la Mée
Association des accidentés de la vie,
du travail et handicapés
La Basse Morinais
44110 St-Aubin-des-Châteaux 02 40 81 12 55
jmr.fnath@gmail.fr

MSA – Mutualité sociale agricole
4, rue Gabriel-Delatour
44110 Châteaubriant 02 40 41 39 27

Pharmacie de garde
Secteur de Châteaubriant 32 37

Pôle santé de Choisel
9, rue de Verdun
44110 Châteaubriant 02 40 55 88 88

Relais accueil de proximité
7, rue Sophie-Trébuchet (Manoir Renaudière)
44670 Petit-Auverné 02 40 55 59 32
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
Le RAP intervient sur les cantons
de St-Julien-de-Vouvantes et Moisdon-la-Rivière

SSIAD – Service de soins infirmiers à domicile
9, esplanade des Terrasses
44110 Châteaubriant 02 40 28 26 98

UDAF – Union départementale
des associations familiales
1, rue de la Vannerie
44110 Châteaubriant 02 40 81 39 19

Emploi

Pôle emploi
10, rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant 39 49

Raccordements
& dépannages

Enedis
Nantes
Dépannage ERDF 09 72 67 50 44
Raccordement 09 70 83 19 70

SAUR Assainissement
Nort-sur-Erdre 02 40 72 20 47
Service clients 02 44 68 20 00
Dépannage 24h/24 et 7j/7 02 40 28 20 09

Véolia Eau
Châteaubriant
Service clients 02 40 45 15 15
Dépannage 0 811 902 902





La Feuvrais
© J. F. MOUSSEAU

Ville d'Erbray

Mairie
6, place de la Mairie – 44110 Erbray
02 40 55 01 11 – mairie.erbray@wanadoo.fr

www.erbray.fr